



Institutionnalisation de l'approche Champ-École de Producteurs (CEP) dans le continuum « Recherche – Formation - Conseil agricole et rural » au Sénégal



1. Observation – collecte de données



2. Analyse des données



3. Présentation des résultats



4. Prise de décisions et recommandations

**A
P
P
R
O
C
H
E**
CEP

RAPPORT DE CAPITALISATION

(version finale)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	page 3
1. PERTINENCE D'ADRESSER L'INSTITUTIONNALISATION DU CEP	page 4
1.1. <i>Pourquoi capitaliser sur l'institutionnalisation des CEP</i>	
1.2. <i>De quoi parle-t-on au plan conceptuel</i>	
1.3. <i>Périmètre et plus-value de l'institutionnalisation de l'approche CEP</i>	
2. DÉROULÉ DE LA METHODOLOGIE DE CAPITALISATION	page 7
2.1. <i>Questionnement sur la compréhension de l'institutionnalisation des CEP</i>	
2.2. <i>Choix de la démarche de capitalisation de l'institutionnalisation des CEP</i>	
2.3. <i>Collecte des données pour documenter le processus d'institutionnalisation</i>	
2.4. <i>Partage du feed-back par/pour un contrôle qualité des drafts de livrables</i>	
2.5. <i>Triangulation des avis des parties prenantes à l'institutionnalisation des CEP</i>	
2.6. <i>Rédaction et validation des versions finales des livrables</i>	
3. DOCUMENTATION DE L'INSTITUTIONNALISATION DE L'APPROCHE CEP	page 8
3.1. <i>Arrimage opérationnel au niveau des OP et producteurs</i>	
3.2. <i>Pilotage stratégique au niveau du Continuum RFCar</i>	
3.3. <i>Ancrage institutionnel au niveau du Ministère chargé de l'Agriculture</i>	
3.4. <i>Portage politique par l'État, via l'Autorité Étatique et gouvernementale</i>	
3.5. <i>Mesure, Redevabilité et Vérification</i>	
3.6. <i>Capitalisation, Gestion des connaissances et Communication</i>	
3.7. <i>Financement</i>	
4. MISE À L'ÉCHELLE ET PARTAGE DE L'INSTITUTIONNALISATION	page 20
4.1. <i>Constataion factuelle</i>	
4.2. <i>Leçon à retenir</i>	
4.3. <i>Modalité de répliquabilité</i>	
4.4. <i>Facteur-clé de succès</i>	
4.5. <i>Condition sine qua non</i>	
5. PERSPECTIVE D'ARGUMENTATION POUR INSTITUTIONNALISER L'APPROCHE CEP	page 26
6. RECOMMANDATIONS.....	page 27
RÉSUMÉ.....	page 28
ANNEXES (Feuille de route, Personnes rencontrées, Bibliographie & Webographie, TdR)	page 29

INTRODUCTION

L'approche Champs-Écoles Producteurs (CEP) est introduite au Ghana en 1996, au Niger en 1999 et au Sénégal en 2000 via le projet « *Gestion intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD)* » soutenu par la FAO. Cependant, l'institutionnalisation de l'approche CEP demeure un défi à telle enseigne que dans la Déclaration de Dakar, les participants de 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre à l'atelier tenu, du 11 au 17 décembre 2017, ont recommandé : « *la mise en place d'un cadre approprié pour l'institutionnalisation nationale de l'approche CEP, en particulier en intégrant l'approche CEP dans les politiques, programmes et projets nationaux ainsi que dans les cursus et programmes de formation universitaires et académiques* » (FAO, 2017b). Selon, Jonfa et Waters-Bayer (2005) « *L'institutionnalisation est un processus par lequel de nouvelles idées et pratiques sont introduites, acceptées et utilisées par les individus et les organisations, et font partie de 'la norme'* ». Dans ce sillage, le CEP est certes adopté par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) à l'instar du Projet « *Intégration de la résilience climatique dans la production agro-pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs-écoles paysans* » et exécuté au Sénégal par la FAO du 01/12/2015 au 31/12/2021 permettant de (i) former 12 576 agriculteurs et agropasteurs (8 376 au niveau des CEP et 4 200 dans les CEAP) dont 7 335 femmes (58%), (ii) former 523 facilitateurs de CEP et CEAP et (iii) recycler 116 maîtres-formateurs. D'où, un total de 560 champs-écoles mis en place, dont 410 CEP et 150 CEAP (FAO, 2021).

Dans ce projet, la FAO a chargé le FNDASP de proposer « *une stratégie d'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Recherche et la Formation agricoles et rurales* ». Concomitamment, l'ANCAR a bénéficié d'un financement de la FAO sous forme de Projet de Coopération Technique (TCP)-Facility sur « *l'intégration des CEP comme outil de Conseil Agricole et Rural* ».

Ainsi, ce présent rapport sur la capitalisation de l'institutionnalisation de l'approche CEP, objet de la commande de la FAO, est développée selon 3 lignes directrices : (i) analyse SWOT de l'approche CEP au Sénégal sur la base de la mise en œuvre des derniers projets, (ii) intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole au sein de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), (iii) processus d'institutionnalisation de l'approche CEP par le biais du FNDASP, en terme de concertation et dialogue entre la recherche, la formation et la capacité de rendre opérationnels (du point de vue logistique et financière) les initiatives de développement agrosylvopastoral. Les principales caractéristiques prises en compte dans l'étude pour l'institutionnalisation de l'approche CEP sont : (i) son incorporation dans la politique agricole (sensu lato), (ii) son intégration dans la recherche et les universités, (iii) la disponibilité de ressources humaines et financières et, leurs rôles, (iv) les dispositions et mécanismes institutionnel(le)s établis pour l'application systématique de l'approche CEP, (v) l'individuation des individus, organisations et acteurs politiques engagés, (vi) les groupes CEP autonomes dans lesquels la culture de l'apprentissage devient le "norme", (vii) les réseaux CEP fonctionnels et plateformes de partage et apprentissage, (viii) l'élaboration de directives CEP et normes pour le processus de suivi & évaluation. Pour ce faire, ce rapport de capitalisation, s'articule autour des points suivants : (i) la pertinence d'adresser l'institutionnalisation du CEP, (ii) le déroulé de la méthodologie de capitalisation, (iii) la documentation de l'institutionnalisation de l'approche CEP, (iv) la mise à l'échelle et le partage de l'institutionnalisation, (v) la perspective d'argumentation pour l'institutionnaliser l'approche CEP.

In fine, cette étude de capitalisation contribuera à fournir des preuves sur les expériences de services de conseil, dans le cadre de la deuxième composante du projet "*Resilient Food Systems*" de la FAO.

1. PERTINENCE D'ADRESSER L'INSTITUTIONNALISATION DU CEP

1.1. Pourquoi capitaliser sur l'institutionnalisation des CEP

L'approche Champ-École de Producteur (CEP) se révèle être une pratique de formation testée avec succès lors de son expérimentation initiale dans un programme de la FAO à la fin des années 1980 en Indonésie. Elle est reconnue, vulgarisée et répliquée à travers plus de 90 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est avec « *plus de 12 millions de petits producteurs familiaux diplômés des CEP* » (FAO, 2017a). Toutefois, au-delà du succès mondial de l'approche CEP, il reste à relever le défi de son institutionnalisation au niveau des OP, Institutions, Pays et PTF. Ainsi, dans la Déclaration de Dakar, les participants de 22 pays à l'atelier de la FAO, du 11 au 17 décembre 2017, ont recommandé : « *la mise en place d'un cadre approprié pour l'institutionnalisation nationale de l'approche CEP, en particulier en intégrant l'approche CEP dans les politiques, programmes et projets nationaux ainsi que dans les cursus et programmes de formation universitaires et académiques* » (FAO, 2017b).

Le rapport d'évaluation du projet Résilience Climatique qui recommande : « *... l'accélération du processus d'institutionnalisation et d'internalisation des CEP et CEAP* » (FAO, 2021).

1.2. De quoi parle-t-on au plan conceptuel

Le préalable est de convenir d'une même compréhension de la terminologie sur la base d'un éclairage conceptuel des termes-clés : capitalisation, approche CEP et institutionnalisation.

1.2.1. C'est quoi la Capitalisation

La « *capitalisation d'expérience* » du francophone est nommée « *knowledge management* » par l'anglo-saxon et renvoie à la « *systématisation* » du latino-américain. D'où, ce qui suit :

- « *La démarche de capitalisation est un levier pour l'identification et la formalisation d'un ensemble de pratiques, de procédés, d'approches, de savoir-faire ...* » (Didier, 2010) ;
- « *Le processus de capitalisation consiste à identifier, analyser, expliciter et modéliser le savoir acquis lors d'une expérience de projet ou de programme pour que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter, ou ne reproduisent pas les mêmes erreurs* » (Handicap International, 2014) ;
- « *La capitalisation est un processus dont l'objet est de constituer un capital à partir des informations ou connaissances disponibles dans une organisation afin de les valoriser par leur mise à disposition auprès d'autres institutions ou acteurs* ». (FRAO-FIDA, 2009) ;
- « *Capitaliser c'est le passage de l'expérience à la connaissance partageable* » (Zutter, 1994)
- « *La capitalisation d'expériences est un processus méthodologique par lequel une expérience est identifiée, analysée et documentée, et qui aboutit à la création de connaissances (par exemple des bonnes pratiques ou des enseignements tirés) qui peuvent être partagées et utilisées pour générer des changements* » (source : <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=336>, site web de l'Académie Numérique de la FAO).

D'où, la capitalisation est le processus de portage et de co-construction, de partage et de valorisation d'une mémoire collective et vive de comportements, connaissances et compétences pour l'apprentissage mutuel et l'amélioration continue de personnels, politiques, procédures, pratiques et partenariats.

1.2.2. Qu'est-ce que l'Approche CEP

- « *Le champ-école paysan (CEP) est une approche d'apprentissage collectif et mutuel des adultes qui se concentre sur les méthodes participatives, l'échange de connaissances et d'expériences, des exercices pratiques sur le terrain utilisant l'observation directe, la discussion et la prise de décision qui encouragent la découverte et l'apprentissage par la pratique* » (FIDA, 2022) ;
- « *Les CEP ambitionnent des effets sur les apprentissages collectifs et individuels, le renforcement de compétences et l'autonomisation tout en promouvant l'action collective et l'auto-organisation* » (Fris-Hansen et Duveskog, 2012) ;
- « *La mise en place de cette approche CEP consiste à identifier collectivement des problèmes prioritaires, établir les curriculums pour une saison culturelle sur une parcelle collective qui fait l'objet de rencontres hebdomadaires, elles-mêmes supervisées par un facilitateur* ». (Pontius et al. 2002).
- « *Les champs-écoles des producteurs (CEP) sont une approche éducative participative qui réunit un groupe de petits agriculteurs dans le but de résoudre des problèmes de production grâce à l'agriculture durable. Cette approche permet l'apprentissage pratique en groupe, ainsi que le renforcement des compétences en observation et en analyse critique, et aide les communautés locales à prendre de meilleures décisions* » (source : <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=843>, site web de l'Académie Numérique de la FAO).

D'où, l'approche CEP est un processus d'ingénierie de la formation à centralité humaine et sociale pour améliorer les comportements, connaissances et compétences du Producteur en vue de son mieux-être.

1.2.3. Que signifie l'Institutionnalisation

A la question, « c'est quoi l'institutionnalisation de l'approche CEP », force est de constater que malgré le succès de l'approche CEP, son adaptation, adoption et appropriation mérite(nt) une attention plus soutenue dans son harmonisation et systématisation, sa formalisation et normalisation, sa mise à l'échelle. Toutes choses qui militent en faveur de son institutionnalisation définie comme suit :

- « *Institutionnaliser, c'est donner à quelque chose un caractère stable et officiel d'une institution* » (Dico Le Robert)
- « *L'institutionnalisation est un processus par lequel de nouvelles idées et pratiques sont introduites, acceptées et utilisées par les individus et les organisations, et font partie de 'la norme'* » (Jonfa et Waters-Bayer, 2005)
- « *L'institutionnalisation est un processus par lequel une réalité sociale, quelle qu'elle soit, est en train de se faire jour au sein d'une société ou de l'un de ses groupes* ». (<http://www.universalis.fr>)
- « *L'institutionnalisation exige qu'un consensus soit trouvé par les différents acteurs autour de la nécessité de garantir une qualité de l'approche CEP en créant un environnement favorable à sa mise en œuvre tout en gardant à l'esprit qu'elle reste un moyen pour parvenir à un but : assurer la capacité des paysans à trouver des solutions collectivement à leurs problématiques productives et de vie au fur et à mesure qu'elles se présentent dans le temps* ». (FIDA, 2022)

NOTA : Notions similaires ou « ce à quoi ressemble le concept 'institutionnaliser' »

- *Intégrer* : « faire entrer dans un ensemble » ou *Incorporer* : « faire entrer un élément dans un tout » (Dictionnaire Le Robert)
- *Internaliser* : « faire réaliser en interne » (<http://www.lalanguefrancaise.com> »)
- *Insérer* : « mettre, glisser, introduire quelque chose sous ou dans quelque chose » (Dictionnaire Larousse)
- *Inscrire* : « laisser une marque visible, rendre manifeste » (Centre national de ressources textuelles et lexicales)
- *Intérioriser* : « faire sien, garder en soi » (Centre national de ressources textuelles et lexicales)

Alors, l'institutionnalisation de l'approche CEP est un processus participatif et itératif d'intégration, de manière formelle et pérenne, du CEP dans les personnels, politiques, procédures, pratiques et partenariats d'un Acteur sur la base d'arrangements collaboratifs et d'engagements contractuels.

1.3. Périmètre et plus-value de l'institutionnalisation de l'approche CEP

1.3.1. Circonscrire le périmètre d'institutionnalisation de l'approche CEP

Pour le présent rapport, le périmètre de capitalisation de l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar est circonscrit au Projet « *Intégration de la résilience climatique dans la production agro-pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- écoles paysans* » communément appelé « *Projet Résilience Climatique* » exécuté au Sénégal par la FAO du 01/12/2015 au 31/12/2021. Des termes de référence ci-annexés, il est attendu de produire le double livrable qu'est (i) une note politique de capitalisation (*policy brief*) et (ii) un rapport de capitalisation portant particulièrement sur trois lignes directrices :

- *une analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces de l'expérience CEP au Sénégal sur la base de la mise en œuvre des derniers projets ;*
- *une étude de la démarche d'intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole et rural, notamment par l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) ;*
- *un examen du processus d'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Recherche (ISRA et Universités) et la Formation agricole et rurale (BFPA et Établissements de formation agricole et rurale-EFAR), facilité par le FNDASP.*

1.3.2. Quelle plus-value apporte l'institutionnalisation de l'approche CEP

En Afrique et particulièrement au Sénégal, l'approche CEP est introduite à partir de 2000 et prouve sa pertinence via des programmes d'intensification agricole durable, tels que la *Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD)* dans les cultures maraîchères, les grandes cultures...

Une plus-value est le potentiel qu'a l'approche CEP de favoriser un renforcement de la démarche stratégique et synergique du continuum « *Recherche, Formation et Conseil agricole et rural* ». Surtout que c'est une approche collaborative d'apprentissage mutuel entre producteurs, partenaires techniques, personnes-ressources expertes qui permet de faire des échanges pratiques, didactiques et démonstratifs d'attitudes et d'aptitudes, de savoir et de savoir-faire, notamment pour améliorer l'alimentation et la nutrition, la santé et l'éducation, les revenus et les emplois, l'écosystème et le bien-être des ménages ruraux. Une autre plus-value réside dans la contribution de la FAO :

- *à fournir une documentation probante, des évidences robustes et des résultats concrets répliquables sur le CEP à l'attention des Décideurs politiques, des Organisations professionnelles agricoles, des Institutions d'appui au développement rural et des Partenaires au développement ;*
- *aux politiques, stratégies et opérations de développement agricole et rural de pays tel le Sénégal.*

Cette institutionnalisation du CEP participe de la co-construction d'une économie de la connaissance en faveur du capital humain rural pour le doter de capacités de portage et de partage des enjeux et défis, des meilleures pratiques éprouvées et des expériences réussies sur toute thématique relative aux métiers en milieu rural et contribuant à adresser l'enjeu de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce rapport concourt au processus de réflexion et d'action sur l'institutionnalisation de l'approche CEP engagé avec l'appui de la FAO en Afrique : Burundi en 2015, Niger en 2016 et Mali en 2017.

2. DÉROULÉ DE LA METHODOLOGIE DE CAPITALISATION

2.1. Questionnement sur la compréhension de l'institutionnalisation des CEP

La démarche suivie, faite d'interaction et d'itération, est ponctuée de réunions de cadrage, de partage de la compréhension des termes de référence (commande de travail) et, faciliter le démarrage de la mission.

2.2. Choix de la démarche de capitalisation

La démarche adoptée croise celles de Handicap International (2014) et de la FAO (2017a).

2.3. Collecte des données pour documenter

- Recherche bibliographique, revue documentaire et définition des concepts-clés
- Conception des outils de collecte (matrice d'entretien, grille d'analyse, reporting...)
- Élaboration et partage de la « ***feuille de route de collecte des informations*** » (livrable n°1)

2.4. Partage du feed-back par/pour un contrôle qualité

- Rédaction et séance de travail de partage du draft de « ***note politique de capitalisation*** » (livrable n°2) *avec Dr Ndiobo Diène, Expert Politique et Institution, FAO-Sénégal*
- Séance de travail (i) de revue des livrables 1 et 2, et (ii) d'orientation stratégique sur l'étude, (ii) de fléchage des enjeux et défis de l'étude, (iii) de préconisation des prochaines étapes ; *avec Dr Makhfousse Sarr, Stefano Mondovi, Dr Ndiobo Diène, Dr Malick Faye et Cheikh Sadibou Pène.*

2.5. Triangulation des avis des parties prenantes

- Entretiens de compréhension d'experts FAO : *Dr Malick Faye, Cheikh Sadibou Pène, Dr Allison Loconto*
- Interviews semi-structurées d'acteurs de terrain (*Leaders d'OPA, Apprenants CEP, Relais-Animateurs de CEP, Facilitateurs CEP, Maîtres-formateurs CEP, Enseignants-Formateurs, Conseillers agricoles, Chercheurs et Universitaires*)

2.6. Rédaction et validation des livrables

- Élaboration et partage des « drafts zéros » (i) de la feuille de route de collecte d'informations (livrable 1), (ii) de la note politique de capitalisation (livrable 2), (iii) de la table des matières (plan de rédaction) et (iv) du rapport de capitalisation (livrable 3) ;
- Séances de travail, en ligne sur plateforme Zoom, avec des Experts en approche CEP de la FAO pour convenir de points d'accord sur les recommandations majeures et leçons apprises de l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar au Sénégal à des fins de partage avec d'autres pays ;
- Intégration des observations, (re)lecture et contrôle de conformité et de qualité des livrables ;
- Approbation/dépôt des versions finales de livrables, dont la note et le rapport final de capitalisation.

3. DOCUMENTATION DE L'INSTITUTIONNALISATION DE L'APPROCHE CEP

3.1. Arrimage opérationnel du CEP au niveau des OP et producteurs

Institutionnaliser l'approche CEP revient d'abord à s'investir dans son ancrage local avec une centralité des producteurs et de leurs OP qui doivent adresser l'enjeu de l'arrimage opérationnel. Or, celui-ci passe par les défis de l'appropriation sociologique, de la professionnalisation et de l'autonomisation économique.

3.1.1. Appropriation sociologique du CEP par les Producteurs et leurs OP

D'abord une nuance à établir : entre « approprier » (*ou, adaptation*) et « s'approprier » (*ou, adoption*). D'une part, il ressort que l'approche CEP est appropriée au plan sociologique car étant bien-fondée et adéquate en matière de démarche de formation andragogique qui contribue à accroître une mixité sociale et un brassage culturel surtout si le ciblage social et géographique des apprenants est bien effectué. Les apprenants estiment que le CEP est encore plus approprié s'il épouse et intègre leurs réalités culturelles locales. D'autre part, le niveau d'appropriation du CEP c'est-à-dire d'intériorisation par les apprenants a révélé un engouement s'il y a un leadership du président du groupe/OP, un dynamisme du relais-animateur et un charisme du facilitateur. Par contre, les lenteurs notées au niveau de la FAO dans la mise en place des intrants pédagogiques et des indemnités des facilitateurs, et l'irrégularité de la supervision ont diminué avec le temps cette appropriation. Toutefois, si l'on estime que l'appropriation est un processus de socialisation durable, à la fois d'adaptation dans et d'adoption par la communauté, pour y remédier, les bénéficiaires souhaitent (i) une responsabilisation des futurs apprenants dans leurs choix, celui des sites, relais-animateurs, facilitateurs et thèmes, (ii) une participation active de leaders influents, comme facilitateurs, pour garantir la mobilisation sociale, et entretenir l'enthousiasme autour du CEP, (iii) une implication de leurs autorités coutumières, administratives et territoriales dans la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation du CEP. S'y ajoute une appropriation par les techniciens et surtout leurs services techniques d'appui-conseil et d'accompagnement des Producteurs et OP.

Mourtalla Ndiaye, Producteur-Relais CEP,

Village de Darou Nahim Danédji, Commune de Thiel

« J'ai été choisi par mes pairs sur la base de critères d'humilité et de disponibilité, d'ouverture et de tolérance, et surtout de confiance pour animer, en relation avec le facilitateur, notre champ-école qui doit nous permettre d'avoir l'apprentissage qu'il faut afin de devenir des Chefs d'exploitations agricoles autonomes. Cependant, nous souhaiterions un renforcement du curriculum de formation et accéder à plus d'autres innovations encore utiles ».

Une Productrice et Apprenante de CEP de la Commune de Sagna qui a requis l'anonymat...

« Pour nous autres femmes, l'approche CEP favorise notre inclusion sociale et plus d'équité avec les hommes, car il ne s'agit pas pour d'égalité compte tenu de nos traditions culturelles. En plus, regroupées au sein d'un CEP, nous avons plus de pouvoir d'influence pour faire entendre notre voix, nous affirmons mieux notre rôle économique dans l'exploitation agricole familiale, et nous avons l'opportunité d'accéder et de bénéficier à/de l'innovation technologique ».

En somme, l'appropriation du CEP par les Producteurs et leurs OP est un gage de la viabilité des initiatives et activités qui y sont conduites, et partant de la durabilité des CEP dans le temps comme dans l'espace.

3.1.2. Fonctionnalité, animation et professionnalisation des OP

Cette *fonctionnalité du CEP* est appréhendée en termes de (i) régularité qui est le respect scrupuleux et l'application rigoureuse des règles établies pour le fonctionnement optimal du CEP, (ii) ponctualité qui est le respect du calendrier de formation, notamment le déroulement des activités aux dates convenues et conformément au quantum horaire, (iii) d'assiduité qui est l'empressement à fréquenter, assister et suivre les formations comme il se doit. Sous ce rapport, il ressort que les CEP ont une fonctionnalité qui a souffert du fait d'un taux d'absentéisme parfois élevé des apprenants, de sessions/séances qui n'ont pas été réalisées. Du fait de manque ou d'insuffisance de l'appui en intrants pédagogiques (consommables et petit matériel...) car la plupart des apprenants ont été dans une posture d'attentisme, voire d'assistanat. Rares sont les CEP où les indemnités et intrants sont pris en charge par les apprenants eux-mêmes.

Quant à *l'animation du CEP*, la faible motivation des facilitateurs a déteint négativement car il a été difficile pour certains d'honorer leurs engagements compte tenu de l'insuffisance des frais pour couvrir le transport (enclavement), l'hébergement et la restauration. S'y ajoutent (i) l'indisponibilité des apprenants du fait de conflit entre le calendrier des apprentissages et leurs agendas culturel, social et/ou cultural, (ii) les mouvements (affectation, démission...) des facilitateurs qui étaient des agents de structures partenaires.

La *professionnalisation* se traduit par l'expertise locale/nationale composée de maîtres-formateurs, facilitateurs et relais paysans qui reconnaissent une augmentation de leurs connaissances sur les thématiques et surtout sur l'approche CEP. Celle-ci contribue à la consolidation et à l'amélioration du portefeuille de professionnels locaux d'autant plus que les facilitateurs de CEP et CEAP sont des animateurs/relais d'OP, des agents de projets de développement, des techniciens d'ONG et des conseillers agricoles (agriculture, élevage, eaux et forêts).

M. Ousmane NDIAYE, Facilitateur de Champ École Agropastoral (CEAP) à l'Unité pastorale de Yang- Yang (département de Linguère, Région de Louga, Sénégal)

« L'approche Champ École Agro-Pastoral est une excellente approche pour améliorer l'alimentation du bétail et générer des revenus pour les agropasteurs à la condition d'y mettre les moyens matériels nécessaires et l'encadrement technique qu'il faut ».

3.1.3. Autonomisation économique du CEP par les Producteurs et OP

La plupart des CEP dépend(ent) de l'appui de la FAO. Or, le CEP, pour être viable et durable, doit faire l'objet d'une autonomisation durant tout le cycle/processus de préparation et documentation, de ciblage et gouvernance, d'installation et animation, de suivi et évaluation, de capitalisation et communication. Ainsi, les propositions de prise en charge économique du CEP par les OP et leurs membres sont variées :

- un appui dégressif à faire par un intervenant extérieur (projet, ONG...), et progressivement le CEP s'auto-finance par la contribution volontaire des apprenants (*adhésions/cotisations périodiques en nature/espèce*)
- un prélèvement à opérer au niveau d'activités productives du CEP et à reverser dans une caisse dite « sociale/résilience » ou « épargne/crédit » pour financer le fonctionnement du CEP (*aménagement et installation, intrants et consommables pédagogiques, motivation des facilitateurs et animateurs...*) ;
- le CEP à doter d'un investissement productif, d'un équipement collectif, d'activités génératrices de revenus (AGR) et/ou de prestations conduites dans/par le CEP avec des recettes et retombées à partager via une équitable clé de répartition convenue au préalable, et dont une partie est réallouée/réaffectée au CEP.

M. Illa Diallo, Relais CEP de la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), Commune de Koussanar (Région de Tambacounda)

« Grâce à l'appui de la FAO, le champ-école de producteurs que j'animaient en 2020 a eu un rendement de sorgho de 2,6 tonnes à l'hectare contre une moyenne de 1 t/ha dans la zone. Si nous avons pu réaliser cette performance, c'est parce que j'ai sélectionné 25 apprenants déjà alphabétisés dans la langue locale (pulaar), l'enquête a été effectuée dès le mois de mai avant l'installation de l'hivernage tenant compte de la saisonnalité, la motivation a été régulièrement reçue pour le facilitateur, le relais et les apprenants, et la supervision du champ-école a été constante et efficace ».

Mme Aïssatou Pathé Diallo, Productrice et Apprenante de CEAP, Commune de Oudalaye (Région de Matam)

« Grâce au Champ-École Agropastoral, nous avons bénéficié de sessions de formation sur la culture du 'maralfalfa' (*Pennisetum purpureum*), de gombo, d'aubergine et de tomate ainsi que sur la fabrication de l'aliment de volaille, sur l'enrichissement de la paille à l'urée, la pierre à lécher et l'embouche ovine. Le CEP nous a donc permis d'augmenter nos connaissances et nous sommes capables aujourd'hui de conduire nous-mêmes nos propres activités, en particulier un crédit revolving d'un million FCFA que nous faisons tourner avec succès entre nos membres pour l'embouche ovine ».

Dans tous les cas, le principe est que les OP et leurs membres conviennent dès le départ d'un mécanisme revolving, interne et pérenne, d'auto-financement du CEP pour asseoir son autonomie au plan économique et en assurer la durabilité sociale, de manière progressive mais résolument irréversible.

3.1.4. Préconisation d'une centralité et acceptabilité par et pour les Producteurs et leurs OP

Si les défis d'appropriation, de professionnalisation et d'autonomisation du CEP sont relevés, les Producteurs et leurs OP s'érigent alors en groupes de pairs ou en communautés de pratiques dans lequel(le)s la dynamique de renforcement des capacités et la culture de l'apprentissage sont la "norme". Pour ce faire, OP et Producteurs doivent être au cœur de la gouvernance et performance de l'approche CEP.

Cheikh Sadibou Pène, Ingénieur Agronome, FAO - Sénégal

« L'institutionnalisation de l'approche CEP est une dynamique à démarrer à la base en travaillant à une appropriation, acceptation et autonomisation du CEP par et pour les Producteurs et leurs OP. En effet, le niveau d'appropriation locale est fondamental surtout si ces OP y trouvent leur compte avec des résultats utiles et tangibles issus des études comparatives. Pour ce faire, il faut des CEP de consolidation animés par les Facilitateurs et des CEP d'application tenus par les apprenants qui y répliquent et adoptent les bonnes pratiques enseignées » .

Cette assertion est corroborée par la FAO (2014b) : « le CEP valorise l'expertise du producteur et le met au centre de toutes les étapes de la formation : le diagnostic des problèmes, l'identification et l'expérimentation des meilleures solutions, l'évaluation des résultats obtenus, et les actions post-CEP ».

3.2. Pilotage stratégique du CEP au niveau du Continuum RFCar

3.2.1. Intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole via l'ANCAR

Dans le cadre du Projet de Coopération Technique (TCP)-Facility sur « *l'institutionnalisation des CEP comme outil de Conseil Agricole et Rural* » financé par la FAO, l'ANCAR manifeste sa volonté de renforcer la promotion d'un nouveau modèle de Conseil Agricole et rural basé sur les principes de l'approche CEP pour davantage impliquer les producteurs/trices dans le dispositif de conseil agricole et rural et leur permettre d'adapter et d'adopter les innovations scientifiques et techniques à leurs conditions locales. L'Agence démontre à quel point le CEP est un outil de construction de systèmes alimentaires durables et de développement agricole et rural.

Mme Mariama DRAMÉ, Directeur général de l'ANCAR

« *Le document de la stratégie (i.e. d'intégration de l'approche CEP dans le Conseil agricole et rural) a été élaboré à travers un processus participatif et inclusif, impliquant l'ensemble des acteurs : prestataires publics et privés des services de conseil agricole et rural, les services déconcentrés des ministères sectoriels, les projets/programmes ainsi que les bénéficiaires* ».

(Source : <https://ancar.gouv.sn/agriculture-ancar-vers-lintegration-de-lapproche-champ-ecole-producteurs-cep-dans-le-dispositif-du-cars/>)

Du rapport produit (ANCAR, 2019), il ressort principalement :

- **Axe stratégique 1 : Renforcement des capacités des acteurs**

- o *sous - axe 1.1 : renforcement des capacités en CEP du dispositif de CAR de l'ANCAR et autres structures d'appui-conseil*. Il s'agit ici entre autres d'intégrer le CEP dans la formation des agents, de prendre en compte les outils E-conseil, la dotation en moyens matériels, les voyages d'études (Rwanda, Burundi, Burkina-Faso), la valorisation de producteurs-relais, l'harmonisation des outils CEP ;
- o *sous - axe 1.2 : renforcement des capacités des producteurs* via la formation de producteurs-relais endogènes, l'appui à la structuration et le fonctionnement des organisations et interprofessions agricoles, la professionnalisation (métiers), l'inclusion sociale et genre, l'alphabétisation en langues locales, les visites d'échanges, la formation en entrepreneuriat..., pour une pérennité des CEP

- **Axe stratégique 2 : Mise à l'échelle des CEP comme outils de Conseil agricole et rural et Harmonisation des outils**

- o *sous -axe 2.1. Mise à l'échelle des CEP comme outils de CAR*. Sur la base de critères, l'Agence compte former 1500 facilitateurs-relais prévus et 300 Conseillers agricoles et ruraux afin de se donner les moyens de former les producteurs via les CEP, les suivre et évaluer
- o *sous - axe 2.2. Harmonisation des outils de conseil agricole et rural*. Une information et consultation large de toutes les parties prenantes, un recueil de leurs besoins en démarche méthodologique d'harmonisation pour garantir une vision commune d'une approche structurée et cohérente de mise en place et de fonctionnement du CEP et de ses Outils d'animation et de formation

- **Axe stratégique 3 : Ancrage institutionnel de l'approche CEP dans le dispositif de conseil agricole et rural** : l'on a

- o des concertations au niveau décisionnel en vue de s'accorder sur les principes de partenariat, complémentarité et synergie dans la mise en place, le fonctionnement et la gouvernance des plateformes de concertation et de promotion des CEP. Ces concertations se feront (i) entre les ministères de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Environnement (Eaux & Forêts), avec la FAO, (ii) entre les Directions générales de l'ANCAR et des structures d'appui-conseil (SODEFITEX, SAED, SODAGRI), des Fonds du MAER et du MEPA, de l'ISRA, de l'ITA, de l'INP et des institutions de formation agricole (Universités, Écoles, Instituts), et (iii) les Directions de zone de l'ANCAR et les services déconcentrés de l'Etat (Inspection régionale des Eaux & Forêts, Service régional de l'élevage et des productions animales, Service régional de la Pêche, DRDR), les Projets/Programmes et ONG. En sus, l'ANCAR nomme un Responsable de la Promotion des Champs-écoles- Producteurs rattaché à la Direction de la Recherche – Développement et des Innovations ;
- o instituer dans chaque zone agro écologique par voie réglementaire une Plateforme de concertation et de promotion des CEP animée par la DZ / ANCAR et qui regroupe les acteurs des filières agrosylvopastorales et halieutiques des régions et départements (Projets / Programmes, ONG, institutions de recherche et de formation, services déconcentrés de l'Etat, institutions de financement). Sur la base d'un diagnostic participatif, cette plateforme définit les modalités de gouvernance du dispositif d'ancrage institutionnel des CEP, et co-produit un plan d'actions intégrant les curricula de formation des CEP, des projets productifs à financer par la bancassurance.

- **Axe stratégique 4 : stratégie de communication et suivi-évaluation basé sur la gestion axée sur les résultats**

- o *sous-axe 4.1 : stratégie de communication* : un plan de communication avec dispositif de monitoring autour du CEP élaboré et décliné dans (i) le site web de l'ANCAR pour la visibilité d'activités des CEP, (ii) des supports papier et audiovisuels sur le CEP sont conçus pour montrer l'impact du CEP sur le transfert/diffusion des innovations technologiques, (iii) présentation du CEP aux évènements (salons, foires, fora ...), publications sur le CEP dans les magazines spécialisés de renom et couverture médias (presse, émission) ;
- o *sous-axe 4.2 : suivi-évaluation basé sur la gestion axée sur les résultats* : l'approche sera participative pour convenir des indicateurs dans le cadre d'un système d'information et de reporting régulier, de réunions bilan-programmation périodique avec tous les acteurs de la plateforme de concertation et de promotion des CEP. Soit, un espace d'échanges et de formation dans l'action CEP.

Sadio Dème, Conseiller agricole et rural, Facilitateur CEP dans la Commune de Thiel

« *L'approche CEP suscite l'intérêt des apprenants, leur facilite un apprentissage meilleur et une compréhension rapide car basé sur la pratique. Le CEP stimule le regroupement pour le travail collectif ainsi que le changement de comportement du producteur qui peut voir, comparer et (se) décider ; d'où une plus grande adoption de bonnes pratiques agricoles. Le CEP m'a permis d'élargir mes compétences mais il faut juste améliorer la motivation et le suivi-accompagnement par les Maîtres-formateurs* ».

Recommandation : L'ANCAR capitalise de l'expertise et de l'expérience dans l'installation, l'animation, le suivi et l'évaluation de CEP dans les zones agroécologiques, notamment en GIPD, riziculture, maraîchage, résilience climatique. L'Agence a réussi à faire prendre un arrêté ministériel pour l'intégration de l'approche CEP dans le CAR. Toutefois, le défi est de poursuivre cet effort à travers un Programme de mise à l'échelle et d'élargissement aux acteurs de l'internalisation de l'approche CEP dans le dispositif de CAR à l'instar du Burundi. L'enjeu sera de renforcer la mission d'appui-conseil et de diffusion de technologies, par l'appropriation institutionnelle et l'adoption fonctionnelle du CEP dans les 5P (*procédures, personnel, procédé, programme et parcelle*) de tout acteur du CAR au Sénégal.

3.2.2. Incorporation de l'approche CEP dans la Formation agricole et rurale, via le BFPA

M. Souleymane SARR, Chef du Bureau de la Formation Professionnelle Agricole (BFPA)

« Un processus d'institutionnalisation des CEP dans les dispositifs de formation agricole et rurale à tous les niveaux trouve sa légitimité pour faciliter l'appropriation et l'internalisation de l'approche CEP car la formation professionnelle agricole et rurale est un outil de développement des compétences des producteurs et des agents pour : (i) accompagner les dynamiques de changement et d'innovation en milieu agricole et rural ; (ii) contribuer efficacement à la productivité, compétitivité et viabilité des exploitations agricoles familiales. »

D'une part, institutionnaliser le CEP dans la Formation agricole et rurale c'est en faire un support didactique dans les EFAR et pour les OPA

Entre autres objectifs, il s'agit de s'employer à ce que le CEP soit (i) adopté par les groupes d'acteurs des dispositifs de formation et de production, (ii) inscrit dans les pratiques de formation et de développement des exploitations agricoles, (iii) intégré dans les démarches d'élaboration des programmes et curricula de formation, (iv) installé et animé pour massifier la formation.

Pour ce faire la méthodologie doit épouser (i) les connaissances ou savoirs ou domaine cognitif, (ii) les savoir-faire ou domaine psychomoteur et (iii) les comportements ou domaine affectif.

Ainsi, le CEP pour les EFAR utilisera comme méthode : (i) l'action via la simulation ou mise situation de conduite d'un CEP, (ii) l'exposé (cours magistral ou sujet spécial) dans un CEP, (iii) l'interrogation par laquelle le formé est guidé selon l'art de la maïeutique, (iv) l'éducation non formelle (andragogie) et (v) l'apprentissage par la pratique (learning-by-doing).

Quant au CEP pour les OPA, l'on fera recours pour les producteurs principalement à la méthode de la démonstration qui, de façon subsidiaire et à chaque fois que de besoin, y combinera la découverte, l'exposé, l'interrogation et l'action.

D'autre part, institutionnaliser le CEP dans la Formation agricole et rurale c'est en faire un support d'expérimentation de méthodes pédagogiques pour EFAR et OPA.

L'objectif est de conduire les apprenants à maîtriser les principes et outils méthodes de l'approche CEP pour une meilleure productivité des exploitations agricoles dans la durabilité. Le CEP est cadre de déroulement, réceptacle d'accumulation d'expériences et connaissances, lieu d'apprentissage et d'échanges et, surtout une modalité de formation via des enseignements et apprentissages co-construits à partir d'un parcours culturel ou cycle biologique de production. L'apprenant est au centre de ce CEP qui devient un moyen pédagogique de co-apprentissage en pratiquant à partir d'observations et démonstrations, de recherches et d'expérimentations et d'analyses/synthèses.

Concernant le CEP pour EFAR, la méthodologie est d'intégrer le CEP dans la pédagogie des EFAR par la formation du personnel enseignant sur l'approche CEP, notamment via (i) l'alternance salle de cours/exploitation agricole pédagogique, (ii) la formation-action par/pour des compétences, (iii) l'étude de cas ou étude spéciale.

Le CEP pour les OPA utilise la méthodologie de (i) discussion formelle ou informelle de groupe sur un sujet d'intérêt commun, (ii) le jeu de rôle par interprétation ou description imagée, (iii) la démonstration théorique et pratique par/pour des évidences et déductions, (iv) les visites d'échanges entre membres de différents CEP (et/ou de différentes localités)

Livrables

- Livrable 1 : Fiche technique du CEP pour formateur dans une EFAR (maître-formateur ou enseignant) qui est un outil pour capaciter les apprenants sur les principes, outils et méthodes de l'approche CEP
- Livrable 2 : Fiche technique du CEP pour formateur d'une OPA (facilitateur de CEP) qui un instrument pour contribuer à la production agricole de qualité
- Livrable 3 : Syllabus sur l'approche CEP comme outil de formation

Pr Karamokho Diarra, Professeur Titulaire des Universités de Classe Exceptionnelle, Directeur du Centre Environnemental pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (CERFA)

« Les Universités, dans le cadre du système LMD et selon une démarche de co-construction des offres de formation avec les Organisations de producteurs et le Secteur privé, doivent pouvoir utiliser l'approche CEP pour la formation des étudiants... Dans ce sillage, le CERFA que je dirige est prêt à mettre en place un Certificat de Spécialité sur l'approche CEP pour les professionnels, notamment les Organisations de Producteurs et leurs membres. »

Recommandation : Le BFPA devra travailler à accompagner l'information, la co-construction et la mise en œuvre participative et inclusive d'une stratégie nationale d'institutionnalisation de l'approche CEP dans les EFAR (écoles, centres, instituts, universités), en partenariat avec OPA et Exploitations agricoles familiales.

3.2.3. Insertion de l'approche CEP dans la Recherche agricole, via l'ISRA

Dr Momar Talla SECK, Directeur général de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

« L'approche CEP est à intégrer et combiner à la palette d'instruments que la recherche utilise pour générer et transférer des informations, connaissances et outils (ICO) tels que le PAPEM, la cellule recherche-développement, le parc technologique, la vitrine de démonstration, la visite participative, la journée champ ouvert, la parcelle d'essai, la ferme semencière, la plateforme d'innovation, ... Ainsi, le CEP devient (i) d'une part, un espace de co-innovation, co-exécution et co-évaluation de projets de recherche-développement; et (ii) d'autre part, une plateforme de dialogue de savoirs et de partage de perspectives entre les Chercheurs, les Conseillers/Vulgarisateurs et les Producteurs ».

L'ISRA (re)pose l'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Recherche sous forme de questionnements :

- dans quelle mesure le CEP fonctionne comme un outil d'apprentissage mutuel de co-innovation ?
- dans quelle mesure le CEP rend compte d'une volonté d'innover ensemble ?
- quelles sont les conditions d'émergence des CEP, notamment en terme d'indicateur de dynamique ?
- quelles conditions d'acceptation et d'adoption du CEP par la recherche ?
- quelles conditions d'appropriation du CEP par les partenaires de Recherche (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, forestiers...),
- quel besoin d'harmonisation de l'approche CEP dans le continuum RfCar ?
- Comment rendre le CEP un instrument « Information – Connaissances – Outils » (ICO) pour la Recherche ?
- quelles perceptions et appréciations du CEP par les Chercheurs ?
- comment opérer la combinaison ou complémentarité du CEP avec d'autres éléments des dispositifs de recherche ?

Pour y répondre, l'ISRA propose comme mode opératoire de partager et discuter ces questionnements lors de ses sessions périodiques de pré-programmation et de programmation scientifique qui sont des espaces de dialogue multi-acteurs avec ses partenaires clients et utilisateurs des produits de la Recherche. A partir de là, l'ISRA propose d'inscrire la question de l'institutionnalisation du CEP dans les agendas et plans d'actions de la Recherche, en co-construction entre Chercheurs, Vulgarisateurs et Producteurs.

D'une part, il en découle des propositions de faire du CEP un sujet d'investigation de la Recherche en station et en milieu paysan avec pour objectif d'étudier la pertinence et l'efficacité du CEP comme outil de Recherche. Plus spécifiquement, il s'agira de passer le CEP au « microscope » en questionnant ses concepts, outils, méthodes et pratiques. Il s'agit également d'étudier le CEP à la « loupe » en interrogeant son utilité, son application et ses impacts. Ainsi, les méthodes et outils de Recherche sur le CEP en station seront passés au peigne fin concernant les propositions de la Recherche pour étudier le CEP en station et le CEP en milieu paysan.

D'autre part, il en ressort des préconisations pour faire du CEP un objet d'expérimentation en station de Recherche et en Milieu paysan, avec l'objectif d'étudier l'opportunité d'utiliser le CEP comme outil du Chercheur. Autrement dit, il s'agira d'utiliser le CEP comme intrant dans le protocole de recherche et les plans expérimentaux, mais aussi de valoriser le CEP comme outil de Recherche-Développement (RD) en condition réelle du paysan. Pour y arriver, il sera développé des méthodes et outils de Recherche pour intégrer le CEP dans le dispositif expérimental en station ; tout comme pour faire du CEP un support de RD en milieu paysan.

L'ISRA propose une synthèse sur les concepts, méthodes et pratiques du CEP (et sur « ce que le CEP n'est pas ! ») et surtout des supports tels que des Fiches techniques sur le CEP pour les Chercheurs en station et en milieu paysan.

Toutefois, il est crucial d'établir la passerelle entre l'ISRA et les autres acteurs du SNRASP (Universités et autres Instituts public et privés de Recherche agricole et rurale) pour l'institutionnalisation du CEP dans la Recherche.

« L'approche CEP est un bon véhicule pour former une communauté de pratiquants autonomes et diffuser les innovations afin de pallier au déficit en ressources humaines et financières des institutions du RfCar. »

Dr Tamsir Mbaye, Géographe, Directeur du Centre National de Recherches Forestières de l'ISRA

3.2.4. Coopération inter-institutionnelle et collaboration pluridisciplinaire

Dr Moustapha Guèye, Ingénieur Agronome et Chercheur à l'ISRA

« L'approche CEP permet à l'ISRA et aux Universités d'être ensemble selon une démarche systématique et harmonisée pour remonter les demandes des Producteurs et de leurs OP en vue de mettre en valeur les acquis de la Recherche. Dans ce sillage, le Point d'Appui de Pré-vulgarisation et d'Expérimentations Multilocales (PAPEM) de l'ISRA est un site propice pour abriter un CEP commun qui devient ainsi un réceptacle collaboratif de travail pour le continuum RfCar ».

Recommandation : Institutionnaliser l'approche CEP appelle à une coopération entre plusieurs institutions et champs disciplinaires d'abord au plan sociologique, ensuite au niveau technique, puis sur le champ politique et enfin dans le cadre juridique. Dès lors, l'ISRA devra animer une dynamique collaborative et inter-institutionnelle pour co-produire des informations et connaissances ainsi que co-innover en termes de référentiels et d'outils conceptuels, méthodologiques et opératoires pour institutionnaliser l'approche CEP dans les Instituts de recherche et Universités.

3.3. Ancrage institutionnel au niveau du Ministère chargé de l'Agriculture

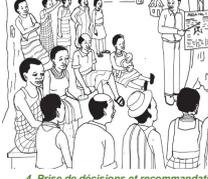
Le Ministère chargé de l'Agriculture, assurant la tutelle technique de la plupart des institutions RFCar, est habilité à servir d'ancrage au CEP ; et par conséquent coordonner et animer ce processus d'institutionnalisation.

**M. Younoussa Mballo, Ingénieur Agronome et du Génie Rural,
Conseiller Technique n°1 du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural**

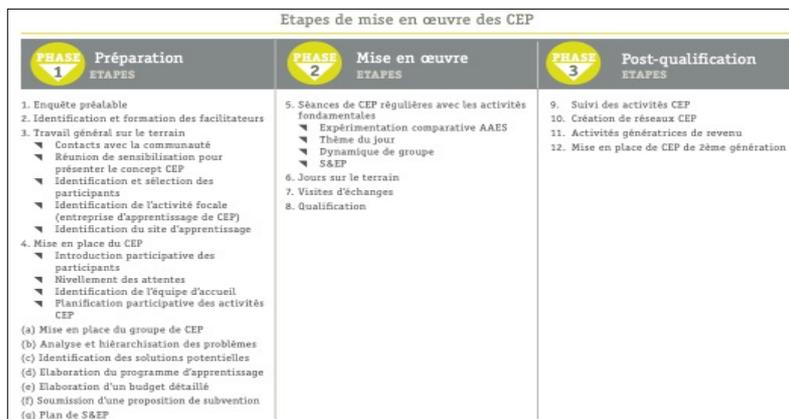
« L'Etat du Sénégal, avec l'appui des partenaires au développement, a beaucoup investi ces dernières années sur la génération de technologies. L'approche des CEP s'inscrit dans ce cadre et son institutionnalisation permet de normer et d'accélérer le transfert des innovations technologiques générées par la recherche ». (Source : <https://anar.gouv.sn/agriculture-anar-vers-lintegration-de-lapproche-champ-ecole-producteurs-cep-dans-le-dispositif-du-cars/>)

3.3.1. Harmonisation de concept et norme, méthode et outil, contrôle et certification du CEP

L'impératif est le consensus autour du concept, du dispositif, de la pratique, du narratif et de la norme de CEP.

<p style="text-align: center;">Systematiser la définition du Concept de CEP</p> <p>« Les champs-écoles des producteurs (CEP) sont une approche éducative participative qui réunit un groupe de petits agriculteurs dans le but de résoudre des problèmes de production grâce à l'agriculture durable. Cette approche permet l'apprentissage pratique en groupe, ainsi que le renforcement des compétences en observation et en analyse critique, et aide les communautés locales à prendre de meilleures décisions ».</p> <p>(source : https://elearning.fao.org/course/view.php?id=843, site web de l'Académie Numérique de la FAO).</p>	<p style="text-align: center;">Convenir du descriptif et narratif d'un CEP</p> <p style="text-align: center;">Champs écoles paysans (CEP) / Farmer's Field School (FFS)</p> <p style="text-align: center;">Note succincte</p> <p>1. Qu'est-ce qu'un CEP</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Classe en « plein air », extra-muros, en alternance et duale 1.2. (In)Formation sur le cycle culturel : végétal et/ou animal, et/ou minéral 1.3. Facilitateur qui anime le partage et l'échange par/pour un groupe de 25 à 30 apprenants 1.4. Approche par compétence, didactique et pratique, démonstrative et illustrative 1.5. Laboratoire de savoirs « grandeur nature » de (i) learning-by-doing, (ii) essai-erreur 1.6. Lieu-moment de recherche-action et formation à périodicité en (i) temporalité et (ii) territorialités 1.7. Espace de dialogue de savoirs entre (i) Paysan/Relais, (ii) Enseignant/Chercheur, (iii) Vulgarisateur/Conseiller 1.8. Plateforme interactive, collaborative et itérative de (i) Co-innovation, (ii) Co-construction, (iii) Co-opérations <p>2. Pourquoi un CEP</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Pédagogie par l'exemple et l'action 2.2. Apprentissages mutualisés et Leçons apprises partagées 2.3. Échanges d'Expériences et d'Expertises sur le triptyque « Sociologie - Biologie - Écologie » 2.4. Comparaison de Pratiques dites (i) traditionnelles et (ii) nouvelles 2.5. Expérimentation, Essais et Observations et Remises-en-causes 2.6. Fertilisation croisée entre (i) empirisme et scientisme, (ii) sachsants techniques et savants scientifiques ... 2.7. Espaces de Réflexion et d'Analyses, de Mises-en-débats 2.8. Animation de travail collaboratif en networking et/ou co-working <p>3. Comment conduire un CEP</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Choix des Apprenants et du Site 3.2. Sélection de Facilitateurs et d'Animateurs, Formation de formateurs 3.3. Analyse écosystémique, sociale et économique des enjeux et défis 3.4. Définition des thématiques, du curriculum/programme, de l'agenda 3.5. Acquisition des Intrants pédagogiques et consommables 3.6. Planification et programmation des séances/sessions d'animation 3.7. Déroulé du programme, avec (ré)ajustement des marqueurs de progrès 3.8. Reporting des livrables, Suivi et Évaluation, Capitalisation, Communication
<p style="text-align: center;">Harmoniser le dispositif de CEP</p> <p>Apprenant(e)s, Relais-Animateurs, Facilitateurs/trices, Maîtres-formateurs, CE(A)P (sites, réseautage), Kit d'intrants pédagogiques & Logistique, Thèm(atique)s/Curricula/Plan d'actions, Supports physique et numérique, Fiche/Livret/Guide/Manuel, Mesure-Redevabilité-Vérification, Budget</p>	
<p style="text-align: center;">Standardiser la pratique de CEP</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>1. Observation - collecte de données</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2. Analyse des données</p> </div> </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <p style="font-size: 2em; color: green; letter-spacing: 0.5em;">A P P R O C H E</p> <p style="font-size: 1.5em; color: green;">CEP</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>3. Présentation des résultats</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>4. Prise de décisions et recommandations</p> </div> </div>	

Normer le passage du contrôle et de la certification du CEP (Source : FAO, 2014a)



3.3.2. Nomenclature, terminologie, codification et homologation des métiers du CEP

Dérouler l'approche CEP appelle la mobilisation de ressources humaines à l'instar du Projet Résilience climatique de la FAO qui a permis de (i) former 12 576 agriculteurs et agro-pasteurs (8 376 au niveau des CEP et 4 200 au niveau des CEAP) dont 7 335 femmes (58%), (ii) former 523 facilitateurs de CEP et CEAP et (iii) recycler 116 maîtres-formateurs. Et ce, pour un total de 560 champs-écoles mis en place, dont 410 CEP et 150 CEAP. (FAO, 2021).

Cette stratification et graduation révèlent des métiers/professions/emplois du CEP (*apprenant, animateur, facilitateur et maître-formateur, inspecteur, personne-ressource, expert...*) qui gagneraient à être mieux systématisés dans :

- une nomenclature de métier/profession à établir dans un catalogue/recueil/répertoire qui en dresse l'inventaire ;
- une terminologie pour définir chaque métier/profession et en délimiter le rôle, la responsabilité et le résultat ;
- une codification pour affecter à chaque métier/profession un signe/code et l'ériger en famille/catégorie/groupe ;
- une homologation pour certifier la conformité du métier/profession aux règles, normes et standards convenus.

Pr Mohamed Mahmoud Chaharabil, Département Agroforestrie, Université Assane Seck de Ziguinchor

« La Ferme d'Application Pédagogique (FAP) de notre Université n'est certes pas un Champ-École Producteur, mais elle a une fonction, entre autres de dispositif expérimental et de formation de nos étudiants. Toutefois, l'approche CEP semble pertinente pour abriter des enseignements délocalisés de l'Université en milieu paysan au bénéfice des Producteurs et des Conseillers agricoles dans le cadre d'offre de formation par le biais du service à la communauté ».

Dans une mouvance de formation professionnelle et technique à la fois qualifiante et certifiante en CEP, il s'agit de s'appuyer sur l'**Académie Numérique de la FAO** (ANF) pour coordonner une initiative mondiale d'accréditation des formations aux métiers et emplois du CEP. Ce faisant, l'ANF stimule un travail collaboratif de co-construction d'un Cadre de référence commun de formation CEP composé de curricula, contenus et examens. Parallèlement, l'ANF met en place une **Entité Régionale Agréée** (ERA), *par exemple en Afrique de l'Ouest et du Centre*, qui est composée d'un corps d'Inspecteurs CEP. Tout Établissement de Formation Agricole et Rurale (EFAR) (se) soumet ses formations à un parcours d'accréditation de l'ERA.

L'EFAR qui réussit se voit délivrer à la fois un statut d'**Institut CEP dédié** (ICD) et une reconnaissance formelle (attestation de conformité) qui lui attribue l'habilitation à offrir des formations accréditées de Maîtres-formateurs et de Facilitateurs en CEP.

En sus de la capacitation, massification et fonctionnalité du **Réseau National de Maîtres-Formateurs** (RNMF) qui est l'organe national chargé du coaching pédagogique des Facilitateurs, de superviser et veiller au bon fonctionnement des CEP. D'où, ANF, ERA, ICD et RNMF coopèrent pour structurer, organiser et gérer l'harmonisation et la normalisation des formations aux métiers et emplois du CEP.

En somme, l'institutionnalisation de l'approche CEP passe par la formation d'une masse critique de ressources humaines ayant les compétences requises pour exercer les métiers et emplois du CEP en agriculture, élevage, pêche, environnement (eaux et forêts), santé et nutrition, climat et énergie, biodiversité et écologie...

M. Modou Fatma MBOW, Membre Chargé de la Formation et de l'Information du Réseau National des Maîtres-Formateurs en CEP du Sénégal

« L'on doit envisager d'évoluer vers des Instituts de formation agréés sur l'approche Champ-École de Producteurs qui est un véritable cadre d'échanges entre les Chercheurs, les Vulgarisateurs et les Producteurs sur les défis du développement agricole et rural, et sur toute nouvelle thématique qui serait d'intérêt pour les Producteurs et leurs OP ».

3.3.3. Préconisation d'une coordination intersectorielle

Pour institutionnaliser l'approche CEP, l'Etat du Sénégal peut mettre en place une Entité de Coordination telle qu'une Plateforme, ou un Observatoire ou un Réseau National à l'instar d'une Stratégie d'harmonisation de l'approche CEP, avec l'appui de la FAO où l'on mettrait en place une « unité de coordination » de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des CEP : (i) la Présidence revient au *Secrétariat Général du Ministère chargé de l'Agriculture* (ii) la FAO serait sollicitée pour en assurer la Vice-présidence, (iii) le Secrétariat de l'Unité de coordination serait dévolu à l'*Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)*, (iii) *les Ministères chargés de l'Elevage, de la Pêche, de la Foresterie... en seraient membres*. Une telle stratégie aurait entre autres composantes : (i) l'institutionnalisation de l'approche CEP, (ii) la mise en place d'un dispositif efficace d'animation des CEP, (iii) la mise à disposition d'une documentation de référence des CEP et (iv) la mise en place des mécanismes de pérennisation des activités de CEP. Un voyage d'études de benchmark à organiser pour s'inspirer des expériences du Burundi, du Niger ou du Mali.

3.4. Portage politique par l'État, via l'Autorité étatique et gouvernementale

3.4.1. Intériorisation au cadre politique

Il s'agit de travailler à l'incorporation de l'approche dans les politiques gouvernementales et partant sa déclinaison dans les programmes sectoriels des ministères tels que le Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire Durable (PASAD) (qui succède au PRACAS), le Programme National de Développement de l'Élevage (PNDE), la Nouvelle Politique Forestière (NPF), la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSDPA). Aussi, faudrait-t-il renforcer cette option programmatique par la budgétisation du CEP dans les Ministères dédié au secteur agricole et rural conformément à l'approche Budget-programme. Selon le FIDA (2022) « *l'approche CEP est adoptée par 89% des projets financés par le FIDA en Afrique subsaharienne (projets incluant composantes développement agrosylvopastoral et halieutique et rural/filière)* ». Alors, le Gouvernement travaillerait également dans l'institutionnalisation de l'approche avec l'appui de la FAO qui assure la fonction de Lead du « Groupe Agriculture, Sécurité alimentaire et Développement durable » au sein de l'Alliance Sahel et qui apporte d'importants avantages comparatifs en termes d'expertise technique pour les pays de la sous-région.

Dr Gouantoueu Robert Guei , Représentant au Sénégal et Coordinateur du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la FAO

« L'approche CEP est l'une des approches les plus performantes développées et promues par la FAO au cours des trois dernières décennies... Le CEP permet aux agriculteurs de devenir des acteurs incontournables dans la prise de décision dans leurs propres systèmes agricoles ». (Source : <https://ancar.gouv.sn/agriculture-ancar-vers-lintegration-de-lapproche-champ-ecole-producteurs-cep-dans-le-dispositif-du-cars/>)

3.4.2. Formalisation et internalisation dans le corpus juridique

Une fois que les acteurs du CEP (RFCar) parviennent à un consensus sur un levier critique ou un déterminant majeur, ils peuvent demander à l'Autorité compétente d'en légiférer ou de le réglementer via une loi ou un code, un règlement (décret, arrêté, circulaire...) ou une directive, etc. À titre d'exemples, (i) une norme technique peut être établie pour le format d'un CEP ou CEAP, (ii) un arrêté (inter)ministériel peut être pris sur le curriculum devant servir de référentiel de formation au CEP, (iii) un décret présidentiel peut statuer sur les métiers et emplois en matière de CEP... Autant le CEP peut alors être formellement reconnu comme partie intégrante du dispositif d'ingénierie de formation (andragogique) du Pays, autant les métiers et emplois du CEP sont officiellement insérés dans le catalogue/répertoire national homologué. Ces différents actes législatifs ou réglementaires apportent une touche formelle au levier ou déterminant de CEP qui fait consensus et intègrent ainsi le corpus juridique du Pays.

Dr Astou Diao Camara, Sociologue, Directrice ISRA Bame

« Il s'agit d'éviter à l'approche CEP tout juridisme qui pourrait rigidifier et figer le processus ou la dynamique de son institutionnalisation. L'enjeu est plutôt de répondre au comment co-construire, co-innover et co-évaluer les initiatives et activités de recherche-développement au profit des Organisations professionnelles agricoles ». (source : communication personnelle lors de l'atelier sur l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar au CERAAS de Thiès).

3.4.3. Préconisation d'une Inscription dans l'agenda du dialogue État, OP, FAO et Partenaires

L'Etat gagnerait à inscrire l'institutionnalisation de l'approche CEP dans un agenda de dialogue politique avec les Organisations Professionnelles agricoles, les partenaires d'appui à sa politique de développement agricole dont la FAO comme chef de file. Par conséquent, les services centraux et déconcentrés du Ministère chargé de l'Agriculture, en collaboration étroite avec ceux des Ministères de l'Élevage, de la Pêche/Aquaculture et de l'Environnement (Eaux et Forêts), assureront un rôle régalien de planification et programmation, de réglementation et régulation, de contrôle de régularité/conformité et d'assurance qualité, de suivi et d'évaluation, d'audit et certification des méthodes et outils harmonisés et normés des CEP tels que convenus par les parties prenantes et partageantes de Champs-Écoles de Producteurs.

Dr Mame Ndiobo DIENE, Expert Politique et Institution, FAO – Sénégal

« L'approche CEP est plus qu'une démarche de formation. Mais elle est à comprendre comme un pilier stratégique dans l'économie de la connaissance pour une gouvernance des systèmes alimentaires et une performance des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques ». (source : entretien)

3.5. Mesure, Redevabilité et Vérification (MRV)

Cet enjeu porte sur les défis liés à la planification, au suivi et évaluation et à la mesure des effets et impacts.

3.5.1. Planification

L'exercice de planification porte en général sur le séquençage de l'approche CEP (*installation, animation, suivi et évaluation*), l'élaboration du calendrier/agenda des apprentissages et enseignements du CEP et l'élaboration du plan d'action du CEP. Or, il ressort que les producteurs-apprenants au niveau des CEP et la plupart des animateurs-relais de CEP ont des insuffisances en planification tout comme certains facilitateurs CEP qui reconnaissent leurs lacunes. Il y a donc nécessité d'intégrer un module sur la « planification stratégique et opérationnelle » dans le curriculum de la formation de formateurs (FdF) des Maîtres-formateurs qui à leur tour pourront renforcer les capacités des facilitateurs afin que ceux-ci puissent bien planifier toute activité liée au CEP et en assurer le suivi et évaluation d'indicateurs convenus.

La perspective est de considérer le CEP, non pas en finalité ou fin, mais plutôt en moyen ou véhicule à long terme pour co-construire, co-innover, cogérer, co-évaluer tout processus interactif et itératif de « diagnostic – analyse - décision - action » sur les enjeux/défis auxquels fait face le groupe d'apprenants au niveau des CEP.

3.5.2. Suivi et Évaluation

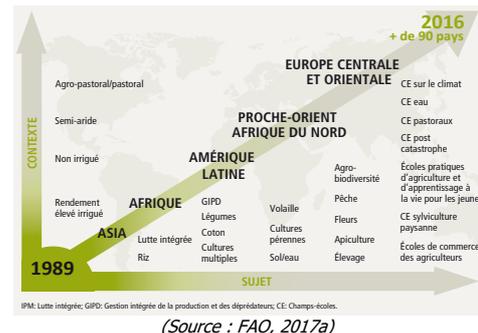
Des fiches ou formulaires, tableaux et grilles, cahiers ou carnets... permettent certes de noter les données et informations sur le CEP. Mais de faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation des apprenants déteignent sur leurs gaps en capacités de collecte et enregistrement, traitement et analyse, reporting des données. La faible digitalisation de ces données s'y ajoute compte tenu d'une connectivité limitée aux TIC (Internet/Téléphonie). En outre, les apprenants déplorent des manquements dans l'assiduité de certains facilitateurs, comme ceux-ci reprochent aux Maîtres-formateurs une irrégularité dans le tutorat, le suivi et la supervision d'activités du CEP. La culture du livrable est à instaurer selon la démarche de gestion axée sur le résultat (GAR) probant et notable. D'autant plus que l'une des recommandations de l'évaluation du projet résilience climatique (FAO, 2021) est de « responsabiliser les OP de base dès le début des projets futurs pour la formation au niveau des CEP et CEAP, la mise en place, l'animation, le suivi, la capitalisation, pour éviter les risques de déperdition, la surcharge de travail des agents techniques d'agriculture et d'élevage ». Dès lors, des sessions modulaires de formation en « suivi et évaluation », surtout pour l'expertise locale des OP, sont utiles à dispenser selon que l'on est apprenant, relais, facilitateur ou maître-formateur en fonction de sources, cartes et circuits de données. Partant, le meilleur dispositif de suivi-évaluation du CEP est donc celui qui s'appuie sur des OP responsabilisées et formées en la matière pour collecter, traiter, analyser et rapporter avec l'accompagnement des services et partenaires techniques ; conformément à des directives de gouvernance et des normes de performance pour un suivi-évaluation « participatif et inclusif » des CEP.

3.5.3. Mesure des effets et impacts

Les enquêtes de base et l'analyse de l'agroécosystème (AAES) sont nécessaires mais pas suffisantes. En effet, il n'y a quasiment pas de données qui continuent à être collectées et enregistrées par les OP, voire des services techniques, après la fin des appuis aux OP (de la FAO ou des partenaires) pour savoir ce que le CEP est devenu ou ce qu'il a apporté aux apprenants. La faible appropriation institutionnelle du CEP par les services techniques et partenaires d'appui aux OP ne facilite pas cette mesure des effets et impacts, surtout que l'on assiste à une mobilité de ce personnel, soit affecté ou muté, soit ayant changé d'employeur, ou démissionnaire.

M. Atoumane KANE, Coordinateur Programmes Nord, ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

« Après avoir fait au départ la situation de référence, il ressort du suivi des effets et impacts que l'approche CEP a permis une rapide et large adoption de la culture fourragère 'maral falfa' (*Pennisetum purpureum*), de la technique de fabrication de blocs multi-nutritionnels pour l'alimentation animale, du package sanitaire de l'aviiculture rurale... Néanmoins, il faut que les services techniques compétents intègrent et valorisent la fonction de suivi-évaluation et mesure des effets et impacts pour prendre le relais et continuer après les projets ».



Pour y remédier, en relation avec les Maîtres-formateurs, il faut une internalisation au sein des OP d'un corps de facilitateurs et d'un dispositif de suivi-évaluation qui planifie et met en œuvre la mesure des effets et impacts du CEP. Dans cette mouvance, des études de base tout au départ établissent une ligne de base (baseline) afin de pouvoir mesurer les effets et impacts soit en fin de cycle cultural (végétal et animal), soit périodiquement à des moments critiques pertinents du cycle du projet qui n'est qu'un catalyseur et booster de l'approche CEP. Selon le FIDA (2022) : « *Les OP faïtières, quand elles sont suffisamment structurées, permettent d'assurer une cohérence et une pérennité de l'approche CEP. Investir dans ces OP faïtières nécessite cependant un accompagnement dans la durée avant d'en mesurer les effets à long terme* ». Au total, le dispositif MRV du CEP doit être institué d'abord au niveau OP (animateur-relais), du Facilitateur CEP et du Réseau des Maîtres-Formateurs et d'autre part il doit être articulé à celui des institutions du RFCar et être aligné à celui de la FAO.

3.6. Capitalisation, Gestion des connaissances et Communication

3.6.1. Documentation et Mémoire, via l'Observatoire CEP

Le suivi-évaluation du CEP étant un point faible, il déteint sur son corollaire qu'est la quasi-absence de documentation des expériences et pratiques de CEP, des processus et procédures relatives au CEP. à l'exception des projets financés par la FAO qui s'emploie à documenter et disposer d'une mémoire physique et électronique sur le CEP. Pallier à ce manquement, c'est renforcer les capacités des OP et des services techniques (notamment du conseil agricole et rural et de la formation agricole) pour co-construire, co-gérer et co-évaluer l'instrumentation pédagogique et technique sur l'approche CEP constituée de (i) règles et manuel de gestion d'un CEP, charte du facilitateur CEP, statuts et règlement intérieur de gouvernance du réseau de maître-formateurs, (ii) de curriculum et syllabus de formation, livrets et brochures, fiche technique et guide méthodologique, (iii) modèle-type de kit d'intrants pédagogiques et de consommables, (iv) de répertoire de bonnes pratiques, newsletter et bulletin d'information, plateforme de consultation et portail web, base de données et blog... en utilisant des supports médias et hors médias, ainsi que les réseaux sociaux. D'où, une mémoire dynamique sur le CEP alimentée régulièrement et systématiquement par les parties prenantes, et principalement par les OP. Un **Observatoire CEP** est un outil pertinent qui le faciliterait.

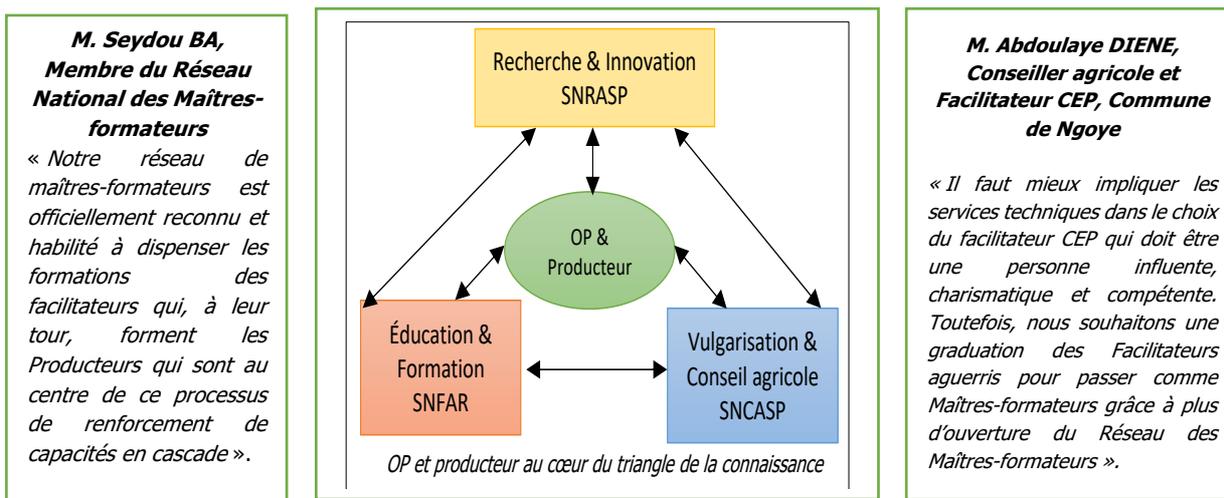
3.6.2. Diffusion et Mise à l'échelle, via la Plateforme CEP

L'on note (i) la **Plateforme Globale des CEP** qui, en tant qu'un espace de partage des connaissances et d'expertise sur les CEP, « *est un moyen de connecter une Communauté de Pratique et de faciliter des partenariats entre les institutions engagées en faveur d'une agriculture durable, de l'éducation et de l'autonomisation. Ces dernières années ont vu la création de nombreux réseaux en ligne et de mécanismes d'échange sur les CEP aux niveaux local et régional. La Plateforme globale des CEP est un moyen de les relier entre eux et de créer la base d'un réseau mondial* ». (source : <http://www.fao.org/farmer-field-schools>). Il y a aussi des plateformes régionales dont la Plateforme CEP pour l'Afrique orientale (<http://www.eafieldschools.net/web/guest>), Réseau CEP en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Vegetable IPM Asia (<http://www.vegetableipmasia.org>)... On y trouve la **Bibliothèque CEP** avec plus de 300 documents (études de cas, matériaux de formation, articles de presse, vidéos, photos, etc.) disponibles dans plusieurs langues, dont les membres de la plateforme peuvent mettre des documents en ligne dans la base de données. S'y ajoute l'**Équipe internationale d'experts CEP** avec plus de 250 personnes ressources de différentes régions du monde qui se sont inscrites, dont des maîtres-formateurs, des évaluateurs et des responsables de projet. Sans oublier le **Groupe de discussion CEP Mondial (D-group)** qui est « *un forum en ligne permettant aux membres de la communauté CEP mondiale d'échanger, de partager des informations, des connaissances et des conseils. Ils peuvent discuter ensemble et aborder les moyens de faire face à des défis spécifiques. Ses membres incluent des organisations d'agriculteurs, des membres de la société civile, des décideurs politiques, des chercheurs, des organisations non gouvernementales (ONG), des membres du secteur privé et du personnel gouvernemental. Le D-group organise des webinaires et facilite les discussions sur des thèmes en lien avec les CEP ou des sujets techniques. Le D-group compte actuellement plus de 900 membres* » (source : <https://dgroups.org/fao/fieldschools>). Le **Réseau National de Maîtres-Formateurs** (RNMF) est un créneau pour contribuer à diffuser et mettre à l'échelle l'approche CEP à la condition de faire la massification, capacitation et formation de ses membres. Ce RNMF pourrait être décliné au plan agroécologique en cellules opérationnelles qui se chargent de superviser les actions de formation au niveau des CEP. En somme, ces instruments d'apprentissage, de capitalisation et de partage aident à la gouvernance et à la durabilité des CEP à la condition d'impliquer une approche participative et partenariale en co-responsabilité dans la co-construction et la cogestion du CEP, la co-production et la co-innovation dans les intrants, les processus et les extrants du CEP, ainsi que dans le co-apprentissage et la co-évaluation du CEP.

3.6.3. Économie de la connaissance et Dialogue des savoirs, via le Réseau CEP

La FAO, à travers des projets, appuie la mise en place, l'organisation et le fonctionnement du Réseau National des Maîtres-Formateurs du Sénégal (RNFS). Celui-ci doit effectuer le renouvellement de ses instances et se doter d'un plan d'actions pour impulser une nouvelle dynamique de fonctionnalité régulière et permanente, de massification, de services à ses membres, de prestations contractuelles et onéreuses... Ainsi, un tel **Réseau** doit pouvoir s'assigner et s'acquitter de la mission de (i) fourniture aux maîtres-formateurs de l'appui institutionnel et la formation (recyclage, perfectionnement...) pour valoriser leurs expertises, (ii) offre à l'endroit des Facilitateurs de coaching pédagogique, supervision technique et veille méthodologique, (iii) participation à la planification et co-construction des intrants pédagogiques et de co-évaluation des extrants issus des CEP, (iv) co-production d'études, de données et fonds documentaire pour faciliter le suivi & évaluation, la capitalisation et le partage de (bonnes) pratiques et d'expériences, (v) mise en relation, en tant que lien et liant entre les fonctions principales (production, transformation et distribution) et les fonction support (Agrofourniture, Financement, AgroNégoce, Recherche, Formation, Conseil agricole...), (vi) contribution à co-élaborer l'argumentaire de plaidoyer sur l'approche CEP à l'endroit des Autorités et Décideurs, (vii) lever des fonds via le fund raising pour mobiliser davantage de ressources financières... Encore faudrait-il que ces RNMF aient une structuration légale, légitime et représentative, un fonctionnement régulier et démocratique de ses organes statutaires, une expertise périodiquement consolidée, renforcée et mise à jour ; toutes choses qui assoient l'agilité, la qualité et la durabilité des CEP en plaçant les Producteurs et leur OP au centre. Donc, l'institutionnalisation de l'approche CEP s'inscrit dans l'Économie du savoir comme l'indique Grégoire Ngalamulume Tshiebue (2010) : « *L'originalité et la simplicité de ses procédés (i.e. 'approche Champ-École Paysan') permettent, non seulement une meilleure appropriation des innovations, mais aussi une participation active des paysans à la production du savoir agronomique et donc, une valorisation de la fonction paysanne* ».

A cet effet, l'approche CEP est un instrument du triangle de la connaissance au cœur duquel sont les Producteurs et OP. Elle appelle la reconnaissance et valorisation du savoir local des Apprenants que sont Producteurs, et surtout dans une fertilisation croisée entre (i) d'une part leurs connaissances endogènes et (ii) d'autre part les données scientifiques de la Recherche et du Système national de Recherche Agro-Sylvo-Pastorale (SNRASP), les intrants pédagogiques de la Formation agricole de la Stratégie nationale de Formation Agro-Sylvo-Pastorale (SNFAR) et les apports techniques du Conseil agricole et du Système national de Recherche Agro-Sylvo-Pastorale (SNCASP). Ce dialogue des savoirs, empiriques et scientifiques, s'inscrit dans l'Économie de la connaissance, notamment par le canal du réseautage de CEP.



Somme toute, l'approche CEP s'inscrit (i) d'une part dans l'économie de la connaissance pour un capital humain capable de piloter la transformation structurelle de l'agriculture, (ii) d'autre part, dans l'intelligence économique pour l'optimisation des décisions des producteurs et la maximisation des revenus de leurs exploitations.

3.7. Financement

3.7.1. Autonomie vis-à-vis d'appuis financiers (projet, fonds, lignes, contribution...)

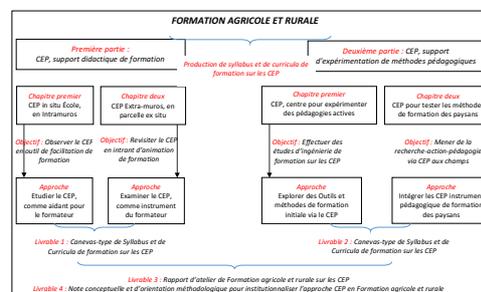
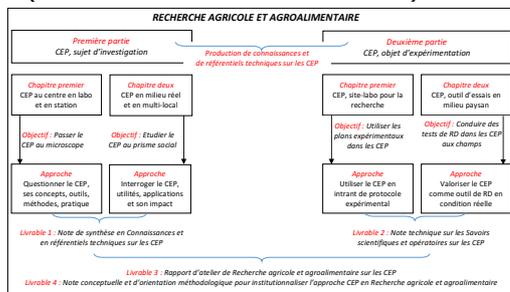
Les CEP subissent les effets antécédents et collatéraux de la mentalité d'assistantat et d'attentisme car la plupart des appuis financiers proviennent de la FAO pour former et motiver les maîtres-formateurs et facilitateurs, l'habilitation de l'écosystème support du CEP (aménagement, point d'eau, clôture...), l'acquisition des intrants pédagogiques, le fonctionnement, etc. Aucune initiative endogène n'est déployée pour financer le CEP sur ressources propres des Collectivités, des Apprenants, des OP et/ou Services d'appui. L'additionnalité de ressources, la mutualisation de fonds, le co-financement par les partenaires de la FAO sont faibles, voire inexistant, entraînant une forte dépendance des OP, apprenants, et même du Réseau national des Maîtres-formateurs vis-à-vis des fonds alloués par la FAO.

Dr Malick FAYE, Expert Élevage et Pastoralisme – FAO, Sénégal

« Institutionnaliser l'approche CEP revient, entre autres, à (i) mettre l'accent sur la formation d'une masse critique de Maîtres-formateurs et de Facilitateurs, (ii) concrétiser la volonté des Services techniques compétents à mettre en place en leur sein une architecture idoine pour prendre en charge le dispositif des CEP, (iii) réserver dans le budget de l'État des ressources financières pérennes à allouer au CEP ».

3.7.2. Financement via le guichet de Fonds des services agricoles : cas du FNDASP

Le Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP) est institué par la loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale avec pour objet social de financer sur une base compétitive et contractuelle la recherche agricole, le conseil agricole et rural, l'appui aux OP et la formation des producteurs. Dans le cadre du « projet Résilience climatique » et compte tenu de son objet social, le FNDASP a signé avec la FAO un protocole d'accord pour loger et gérer un « Guichet Résilience Climatique » de 367 589 225 Fcfa qui a permis de financer dix (10) sous-projets productifs d'agriculture et d'élevage résilients entre 2019 et 2021. Certes, le FNDASP n'a pas financé des CEP, mais il a tout de même intégré l'existence, l'expérience et l'expertise liées au CEP dans les critères de sélection (éligibilité et recevabilité) de ces sous-projets. En sus, le FNDASP a signé avec l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) et le Bureau de la Formation Professionnelle Agricole (BFPA) une convention pour l'institutionnalisation du CEP dans la Recherche et la Formation agricoles. L'ISRA et le BFPA ont organisé des missions et ateliers, en format bimodal, pour informer, sensibiliser et échanger sur les expériences en matière d'approches et de démarches similaires à celles du CEP. Ils ont chacun produit un rapport sur l'institutionnalisation de l'approche CEP dans (i) la Recherche par l'ISRA, (ii) la Formation Agricole et Rurale par le BFPA. (cf. commande de travail ci-dessous)

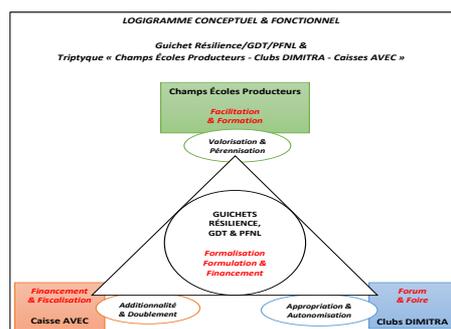


M. Jean Charles FAYE, Directeur exécutif du FNDASP

« Au regard des résultats satisfaisants obtenus par le guichet résilience climatique, le FNDASP est un mécanisme pertinent pour financer la promotion et le développement de l'approche Champ-école de producteurs en tant qu'instrument pédagogique de formation aux bonnes pratiques et démarche méthodologique de démonstration et de diffusion des innovations et technologies ».

3.7.3. Préconisation d'un financement interne, autonome et pérenne, par et pour les OP

Pour une durabilité des CEP, il faut de plus en plus que les Apprenants et leurs OP s'investissent dans le financement, en partie ou de tout, des charges de structures et variables liées au CEP. Il s'agit de potentialiser l'institutionnalisation par un Fonds du trio « CEP- Club Dimitra- Caisse ». La question est de savoir « pour un dollar investi, combien rapporte le CEP ». Alors, pérenniser le CEP serait (i) d'assurer le financement interne par les Apprenants, via une Caisse autonome, (ii) des Activités génératrices de revenus du/par CEP, (iii) l'intégration du CEP dans le dispositif RFCar.



« D'autres formes d'additionnalité peuvent être identifiées d'abord au niveau des composantes du projet qui sont complémentaires : les Club Dimitra pour s'informer et se concerter, les Champs écoles paysans(CEP) pour se former et le Guichet pour trouver les moyens financiers permettant de réaliser des activités génératrices des revenus (AGR) ». **Abdoulaye Alhassane Mouhamadoune, 2022. Rapport de Capitalisation de l'expérience du Guichet « Résilience climatique » du FNDASP.**

4. MISE À L'ÉCHELLE ET PARTAGE DE L'INSTITUTIONNALISATION

4.1. Constatation factuelle : s'inspirer et/ou apprendre de la matrice d'analyse des Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces de l'approche CEP (SWOT analysis)

Cette matrice d'analyse FFOM (*SWOT analysis*) est la synthèse de résultats d'entretiens avec les acteurs, parties prenantes et partageantes de CEP, ainsi que d'une revue bibliographique et de fonds documentaire.

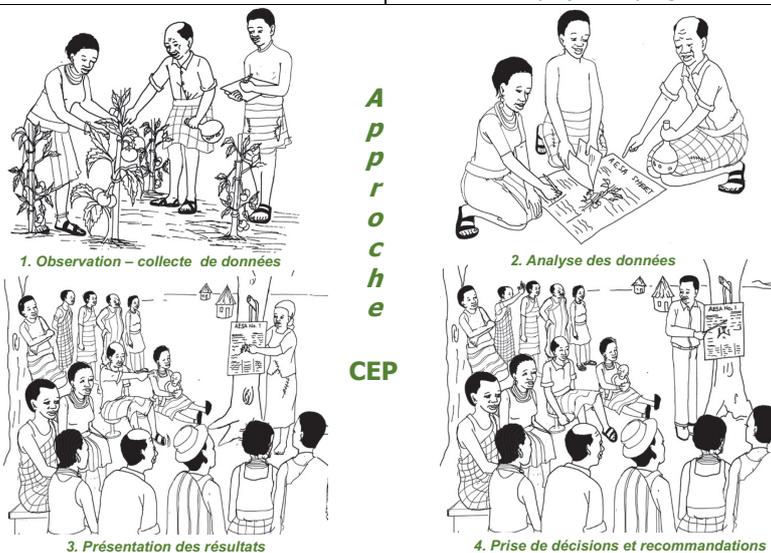
FORCES DE L'APPROCHE CEP	OPPORTUNITES DE L'APPROCHE CEP
<ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodologie d'ingénierie pédagogique adéquate pour la formation des adultes, femmes et hommes, du fait de son caractère pratique et didactique, illustratif et démonstratif, structurant et impliquant 2. Capacité à mobiliser et à faire adhérer les producteurs et les faire dialoguer entre eux, ainsi qu'avec des chercheurs, vulgarisateurs, conseillers agricoles... ; ce qui en fait un outil de changement social 3. Disponibilité et accessibilité d'un fonds documentaire capitalisé, en papier et en numérique, qui en fait une véritable bibliothèque de données et informations, de savoirs et savoir-faire, de connaissances et pratiques, d'expertises et expériences sur le CEP 4. Existence d'un vivier de Maîtres-formateurs, de Facilitateurs et d'Animateurs en matière de CEP et CEAP avec son corollaire : un potentiel de réseautage coopératif et de travail collaboratif 5. Relative facilité de conception, d'installation, de coordination, de gestion, d'animation, de supervision et de suivi-évaluation du CEP 6. Vitesse/taux de pénétration élevée du CEP dus à une disponibilité et accessibilité des intrants pédagogiques, méthodes, outils utilisé(s) 7. Flexibilité et agilité, adaptabilité et adoptabilité du CEP qui est un bon véhicule de diffusion de messages, de techniques et d'innovations 8. Valorisation de l'expertise et l'expérience de toute partie prenante via des échanges en groupe de pairs ou communautés de pratiques 9. Approche de renforcement des capacités qui embrasse tout le cycle végétal/animal permettant une appropriation de bonnes pratiques 10. Acquisition par les parties prenantes d'un capital de savoir-faire et savoirs, de pratiques et expériences grâce aux échanges et partage 11. Efficacité prouvée et efficience avérée de l'approche comme démarche d'ingénierie pédagogique pour un dialogue de savoirs et savoir-faire (<i>endogènes et exogènes, locaux et étrangers, traditionnels et modernes, empiriques et scientifiques</i>) 12. Approche favorisant la fertilisation croisée de connaissances entre différentes générations (enfants, adultes et personnes âgées) 13. Approche féconde pour un développement personnel et une valorisation socio-professionnelle, au double plan individuel et collectif 14. Aptitude à développer une vision et une philosophie communes, une compréhension et un regard consensuels sur des enjeux et défis de formation sur/par les activités des OPA et de leurs membres 15. Approche participative, inclusive et itérative de promotion et de développement de bonnes pratiques et d'innovations (sociales, institutionnelles et organisationnelles, techniques, commerciales...) 16. Outil de cohésion sociale et de développement communautaire, de dynamique organisationnelle et d'alliance coopérative, d'ingénierie sociale et de marketing territorial... 17. Approche propice au (i) développement institutionnel des acteurs territoriaux et partenaires sociaux, (ii) renforcement organisationnel des groupes professionnels et du tissu associatif 18. Approche favorisant l'équité territoriale et l'inclusion sociale du fait de son adéquation et attractivité pour tout acteur et groupe, tout âge et sexe, tout statut et handicap, toute temporalité et territorialité 19. Résilience de l'approche du fait de son adaptabilité et adoptabilité dans un large spectre de contexte sociologique et géographique 20. Marge de progrès pour l'institutionnalisation de l'approche dans les pays via des programme, plateforme, réseau, observatoire, cellule 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Démocratisation et libéralisation de la formation des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs membres 2. Portefeuille large et varié d'initiatives, actions et projets de Bailleurs manifestant un intérêt au renforcement de capacités des OPA 3. Développement des chaînes de valeurs agricoles, pastorales, forestières et halieutiques à adosser à l'approche d'ingénierie de formation des acteurs telle que l'approche CEP 4. Dividende démographique qui est une fenêtre à investir pour l'employabilité des jeunes et des femmes dans le cadre de formation à l'AgriPreneurariat à promouvoir, notamment par le biais du CEP 5. OPA faitières et de base elles-mêmes montrant une volonté et un engagement à s'approprier, adopter et diffuser l'approche CEP 6. Renouveau du mouvement coopératif et regain d'intérêt pour la société coopérative (cf. acte OHADA), dont la formation des membres est un service attendu via l'approche par compétence telle que le CEP 7. Investissement dans le capital humain via l'intégration d'approche telle le CEP dans le continuum Recherche – Formation – Conseil agricole et rural (RFCar) pour booster l'innovation et la connaissance 8. Investissement des Universités dans la formation agricole et rurale, notamment en parcours professionnalisant et diplômant (LMD), en valorisation des acquis de l'expérience via des approches telles le CEP 9. Rénovation de la vulgarisation et regain d'intérêt pour le conseil agricole qui est un service public, dont l'approche CEP est un des outils de démonstration et de formation, de diffusion et de co-innovation 10. Pluralité et variété d'écologies d'agriculture, d'élevage, de pêche, d'aquaculture et de (agro)foresterie qui offre une amplitude géographique large et diversifiée pour la présence territoriale du CEP 11. Existence de marges d'amélioration de la base productive, et d'accroissement de la production et de la productivité des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques 12. Besoin de sécurisation et de valorisation des investissements structurants, dont les aménagements hydroagricoles, via la formation, l'appui conseil et la montée en compétences des producteurs 13. Potentiel d'amélioration de la qualité et de la traçabilité ainsi que pour la résorption des gaps de parts de marchés et de gains de compétitivité grâce à l'économie du savoir et à l'agriculture digitale 14. Territorialisation des politiques publiques (agricoles), comme terreau fertile d'ingénierie sociale et communautaire pour/par le CEP 15. Acte III de la Décentralisation qui fait de la gouvernance locale et du développement territorial un champ favorable à la promotion et au développement d'approche d'ingénierie de la formation, dont le CEP 16. Ouverture et engagement politique des pays et espace s/régional pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, voire la souveraineté 17. Potentiel d'attraction et de mobilisation de partenariat Sud- Sud (<i>réseau CEP au niveau des pays et des (sous-)régions</i>) et de coopération Nord-Sud (plateforme régionale/mondiale) sur le CEP 18. Leadership institutionnel de la FAO pour assurer le portage du CEP à travers le dialogue (politique) et le plaidoyer auprès de l'État ainsi que la coopération et la promotion à l'endroit des Bailleurs (PTF) 19. Synergie et complémentarité possibles entre CEP, Club Dimitra et Guichet financier résilience pour la potentialisation de l'approche CEP 20. Résilience climatique, croissance verte, gestion durable de terres, économie bleue, digitalisation agricole... en nouveaux défis du CEP

FAIBLESSES DE L'APPROCHE CEP

1. Faible intégration dans les Institutions de Recherche et Universités
2. Insuffisance de recherches (pluridisciplinaire, voire transdisciplinaire, ou inter-institutionnelle) dédiées à l'approche CEP
3. Insuffisante remise en cause de l'approche CEP permettant d'innover pour l'améliorer et la faire évoluer
4. Fétichisme de l'outil CEP qui souffre d'un mimétisme (copier-coller) et d'un placage méthodologique (suivisme)
5. Immobilisme dû à un faible renouvellement conceptuel et méthodologique, donc pour s'ouvrir à de nouveaux enjeux et thèmes
6. Impact limité de l'approche projet pour asseoir une durabilité et pérennisation des acquis du CEP ; d'où un recommencement quasi-permanent de projet en projet, d'initiative en initiative...
7. Faiblesse des évidences probantes et robustes qui documente avec rigueur les effets et impacts du CEP, notamment en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de revenus et d'emplois créés
8. Faible internalisation du CEP dans les Établissements de formation agricole et rurale, en particulier dans les Universités
9. Insuffisance de codification, normalisation et formalisation des « métiers » de Maîtres-formateurs, Facilitateurs et Animateurs CEP
10. Déficit d'harmonisation et normalisation des intrants pédagogiques, des méthodes et des outils utilisés dans le CEP
11. Insuffisance de données sur la cohabitation et coexistence (synergie, compétition) du CEP avec d'autres approches de formation
12. Faible intégration de l'approche CEP dans le système de vulgarisation et de conseil agricole et rural
13. Lacunes dans la traduction (voire transcription) des méthodes et outils du CEP dans les langues locales
14. Insuffisance des visites d'échanges à l'intérieur des pays et des voyages d'études entre pays qui limite le partage de pratiques et d'expériences entre parties prenantes au CEP
15. Financement insuffisant du CEP, notamment par les apprenants eux-mêmes qui fait la dépendance aux projets et limite l'autonomie
16. Faiblesse des évidences et preuves sur les coûts d'opportunité de l'approche CEP par rapport à d'autres types d'approches
17. Absence de mécanisme (guichet) financier dédié à la promotion et au développement de l'approche CEP, en dehors de projets financés
18. Faiblesse en matière de mécanisme de contrôle de régularité, d'assurance qualité et dispositif de suivi-évaluation de l'approche CEP
19. Faible appropriation politique de l'approche CEP par les Autorités, Décideurs et pouvoirs publics
20. Insuffisante institutionnalisation de l'approche, aussi bien dans les sphères publiques que privées, notamment dans le continuum RFCar

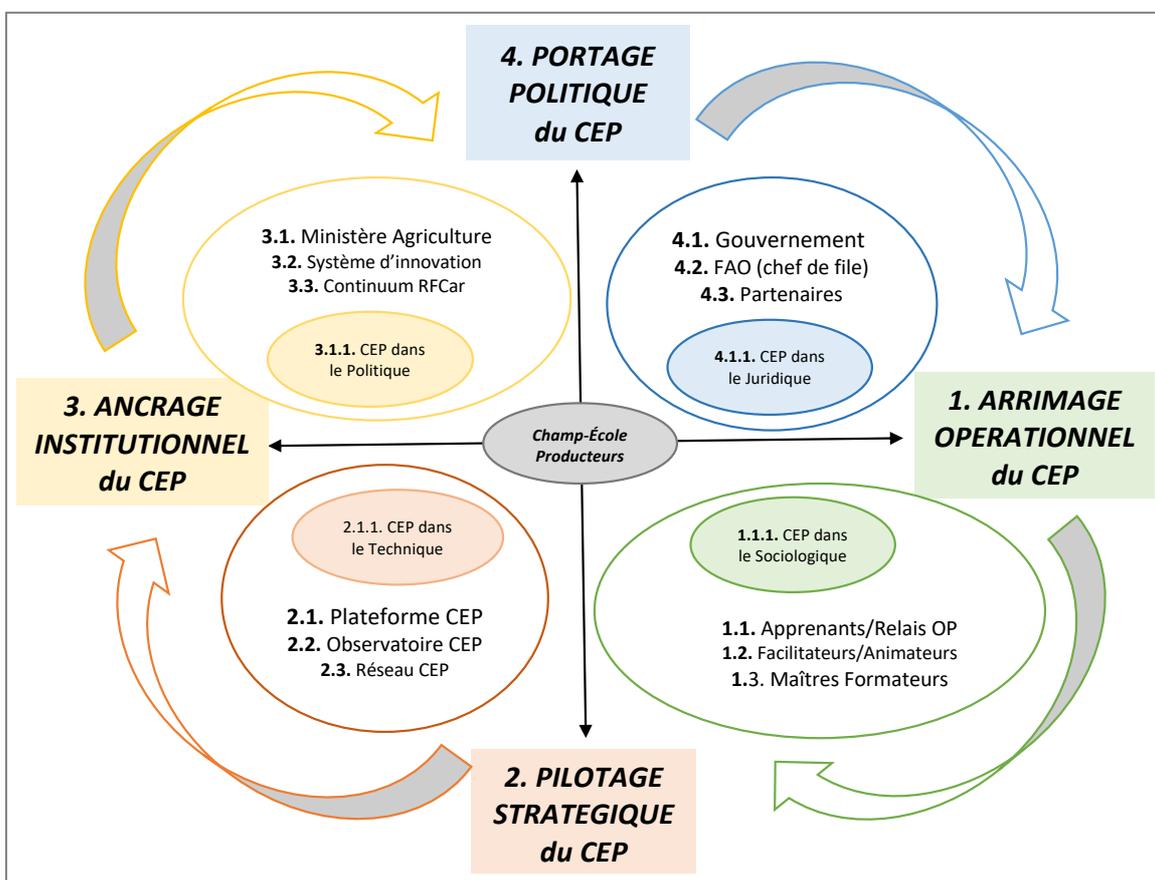
MENACES DE L'APPROCHE CEP

1. Contrainte d'accès au foncier freine la diffusion de l'approche CEP
2. Disparités territoriales et inégalités sociales risquent d'être exacerbées par le CEP
3. Émiettement organisationnel et son corollaire la faible structuration des Producteurs qui entrave les approches de groupe telles que le CEP
4. Taux d'analphabétisme qui réduit l'efficacité de l'appui-conseil, l'enregistrement des données et informations par les producteurs
5. Dépendance des OP de l'extérieur (projet, bailleur, technicien...) et faible autonomisation, niveau limité de responsabilisation...
6. Caporalisation de CEP par des leaders et personnes influentes au détriment des groupes vulnérables (femmes, jeunes, handicapés...)
7. Déficit de personnel (quantité) et de compétences (qualité) pour promouvoir l'approche CEP (maîtres formateurs, facilitateurs...)
8. Accès limité à la dotation factorielle (intrants, équipements et matériels agricoles...), notamment pour les femmes et les jeunes
9. Développement à géométrie variable de thématiques investies par le CEP ; lenteur dans l'ouverture du CEP à de nouvelles thématiques (i.e. thématiques sont orphelines dues au manque de financement)
10. Faible prise en compte du développement du capital humain dans les approches d'appui et de formation
11. Insuffisance de la capitalisation et de la gestion des connaissances en matière d'ingénierie de formation, notamment des OP et membres
12. Biais inhérents aux approches de formation qui induisent une méfiance vis-à-vis des approches telles que le CEP
13. Cloisonnement institutionnel et barrière sectorielle qui limitent le travail collaboratif du fait de conflit positionnement ou de leadership...
14. Résistances institutionnelles (lacune de coordination) et réticences organisationnelles (lacune de concertation)
15. Concurrence par de nouvelles approches de marketing social et d'ingénierie pédagogique du fait de leur attractivité
16. Modalité « projet » qui met plus le focus sur le « hard » (réalisations physiques) que sur le « soft » (portée humaine et sociale), et faible expression du potentiel d'approche telle que le CEP
17. Déficit, voire absence de dotation ou de ressources budgétaires pour financer le CEP dans les systèmes nationaux d'innovation
18. Manque/insuffisance de financement autonome, surtout interne et pérenne dans les OP, pour la mise en place et le fonctionnement régulier des CEP... leur animation et dynamisme dans la durée
19. Insuffisance de la comptabilité analytique des services agricoles, et partant pour mesurer les stratégies et approches d'appui-conseil
20. Faiblesse de l'appropriation institutionnelle, sociale, économique, financière des projets et programmes de renforcement de capacités



4.2. Leçon à retenir : partager et vulgariser une approche harmonisée et systématisée pour institutionnaliser l'approche CEP dans le RFCar

L'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar, par les acteurs dédiés à chaque phase du processus, est une démarche stratégique et synergique de professionnalisation et de pérennisation dont on propose les quatre étapes suivantes : (i) arrimage opérationnel du CEP, (ii) pilotage stratégique du CEP, (iii) ancrage institutionnel du CEP, (iv) portage politique du CEP.



Institutionnaliser l'approche CEP est un processus interactif, inclusif et itératif qui passe par :

- d'abord, l'intégration du CEP au corps sociologique (appropriation) par les apprenants (pensionnaires) et animateurs (relais d'OP), les facilitateurs (technicien) et les maîtres-formateurs (experts et personnes-ressources) ; via la (re)connaissance de leur écosystème par une maîtrise du marketing social et de l'ingénierie de la formation ;
- ensuite, l'incorporation du CEP dans un dispositif technique (harmonisation) par le canal soit d'une Plateforme CEP, soit d'un Observatoire CEP et/ou d'un Réseau CEP, qui peuvent être à l'échelle locale, nationale, continentale et/ou mondiale ;
- l'intériorisation du CEP au cadre politique (formalisation) par le Ministère chargé de l'Agriculture, les parties prenantes/partageantes du Système National d'Innovation Agricole et le continuum composé de la Recherche, de la Formation et du Conseil en Agriculture ;
- l'internalisation du CEP dans le corpus juridique (normalisation), donc de l'activité de gouvernance normative, par l'Autorité étatique et gouvernementale du pays avec l'assistance technique de la FAO, en qualité de promotrice-chef de file, en relation avec les partenaires.

Les Producteurs et leurs OP doivent être des acteurs-clés de la vulgarisation de cette approche harmonisée et systématisée d'institutionnalisation car, selon le FIDA (2022), : « *Quand la mise en œuvre des CEP intègre des dynamiques organisationnelles existantes et collabore avec des réseaux d'OP existants, l'étude confirme qu'il y a de meilleures perspectives de durabilité et de mise à échelle* ».

4.3. Modalité de répliquabilité : convenir et s'aligner à un cadrage stratégique et synergique pour l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar

VISION : « En 2050, les services du continuum RFCar à travers l'approche Champ École de Producteur contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création d'emplois et de revenus pour les ménages ruraux »

MISSION : « Internaliser et promouvoir l'approche CEP dans le Système de Recherches agricoles, l'Ingénierie de Formation agricole et rurale et le Dispositif de Conseil agricole et rural »

VALEURS

- Coopération intersectorielle
- Mutualisation d'expertise interdisciplinaire
- Performance inter-institutionnelle

AXES STRATEGIQUES (AS)

AS 1 : Systématiser les savoirs et méthodes de CEP

- Harmoniser et normer l'instrumentation didactique et pratique de CEP (*intrants pédagogiques, support imprimé et audiovisuel, outillage digitalisé,...*)
- Codifier (*nomenclature et terminologie*), certifier et agréer les profils et compétences, savoirs et savoir-faire en formation, facilitation, animation et supervision de CEP
- Professionnaliser et réseauter l'Expertise de CEP (*maitre-formateur, facilitateur, animateur, relais, apprenant...*)
- Faire l'habillage juridique et la veille réglementaire du CEP

AS 2 : Booster l'approche CEP dans le continuum RFCar

Approche CEP dans le Système de Recherches agricoles

- CEP, sujet de recherche
- CEP, objet de recherche

Approche CEP en Ingénierie de Formation agricole et rurale

- CEP, support de formation dans les écoles et universités
- CEP, expérimentation de méthode pédagogique

Approche CEP dans le dispositif de Conseil agricole et rural

- CEP, support de démonstration
- CEP, véhicule de formation du Conseiller agricole
- CEP, canal de diffusion des innovations

AS 3 : Construire l'écosystème propice à l'approche CEP

- Arrimage opérationnel du CEP au niveau OP et producteurs
- Pilotage stratégique du CEP au sein du continuum RFCar
- Ancrage institutionnel au Ministère chargé de l'Agriculture
- Portage politique du CEP par l'Autorité étatique/gouvernement

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Partenariat et arrangements institutionnels du CEP

- niveau macro : Gouvernement de Pays, FAO (en relation PTF)
- niveau méso : Ministère chargé de la tutelle de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Environnement
- niveau micro : (i) Organisations professionnelles agricoles, (ii) Institutions du Système de Recherche, (iii) Écoles et Universités de formation agricole et rurale, (iv) Prestataires publics et privés de Conseil agricole et rural, et (v) Fonds de financement des services agricoles.

Suivi, Évaluation et Redevabilité du CEP

- théorie de changement et chaîne de résultats
- unité de coordination, gestion et supervision
- redevabilité (baseline, reporting, mesure d'effet et d'impact...)

Communication, capitalisation gestion de savoirs de CEP

- Réseautage de compétences et de sachants en CEP (maîtres-formateurs, facilitateurs, animateurs, apprenants...)
- Observatoire de veille stratégique sur le CEP
- Plateforme de CEP (inter-cellules de CEP) de partage
- Animation de Cellules de CEP et Groupes de pairs de CEP
- Gestion de dynamique de Communautés de pratiques de CEP
- Tenue périodique de Foire et « Louma » aux savoirs du CEP
- Bibliothèque de savoirs et connaissances du CEP
- Management des AgriData et Portail web sur le CEP

GOVERNANCE ET CERTIFICATION DU CEP

- Académie Numérique de la FAO (ANF) pour accréditer les Entités Régionales Agréées, et les curricula, contenus et examens CEP)
- Entité Régionale Agréée (ERA) qui forme le corps des Inspecteurs CEP chargés de (i) former et superviser les Maîtres-formateurs et (ii) faire le contrôle de régularité Instituts CEP dédiés
- Institut CEP dédié (ICD) qui est habilité à (i) former les Maîtres formateurs qui à leur tour forment et font le coaching des Facilitateurs CEP et (ii) faire l'audit de conformité du CEP (normes et règles du CEP).
- Champ-École de Producteurs qui abrite la formation des Relais-Animateurs et Apprenant(e)s par les Facilitateurs ; ces derniers effectuent l'assurance qualité du CEP (prestation via CEP)

FINANCEMENT DU CEP

Montage et gestion budgétaire du CEP

Ressources financières en provenance :

- du budget de l'Etat ;
- des contributions de la Profession Agricole (*sensu lato*) ;
- des appuis consentis par les Partenaires techniques et financiers, dont la FAO comme Chef de file ;
- toute ressource autorisée par les lois et règlements

Ressources financières logées dans un Fonds de services agricoles qui sert de guichet fiduciaire et financier du CEP :

- Guide de procédures de financement du CEP
- Mesure, vérification et redevabilité du CEP, technique et financier, via le radar et monitoring d'effets et d'impact

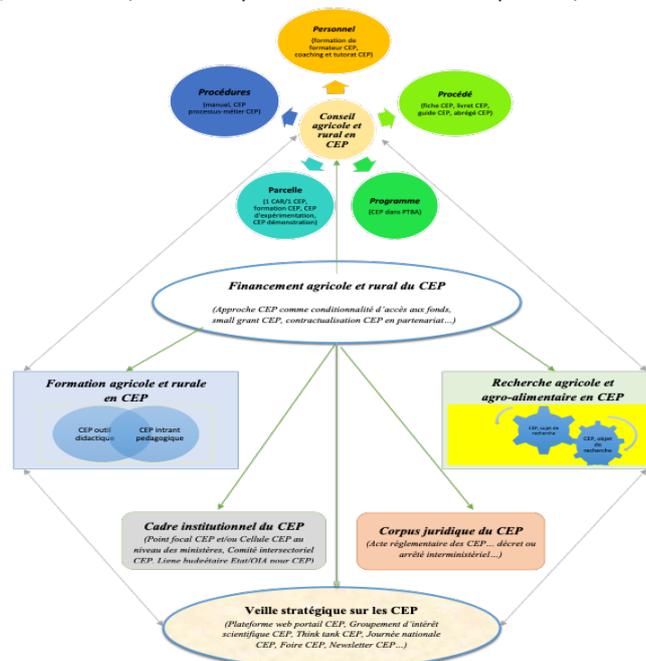
Feuille de route de l'institutionnalisation due l'approche CEP

Activité	Responsable	Échéance	Livrable	Budget
Portage politique	État, OP et FAO	Agenda de Dialogue CEP	Loi, Décret, Arrêté, Circulaire	Guichet financier CEP dédié
Ancrage institutionnel	Ministère Agriculture	Plan Stratégique CEP	Note politique (Policy brief)	
Pilotage stratégique	Institutions RFCar	Contrat de performance CEP	Rapport de performance	
Arrimage opérationnel	OP et Producteurs	Programme et Projet CEP	Livrable technique et financier	

4.4. Facteur-clé de succès : promouvoir et déployer un schéma fonctionnel et opératoire d'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar

Le schéma ci-après prône une méthode pour matérialiser l'institutionnalisation de l'approche CEP.

- Au sein du Conseil agricole et rural, le manuel de *procédures* techniques en édicte les règles du processus-métier CEP dans le conseil agricole et rural. Ainsi, le *personnel* comprend des maîtres-formateurs CEP et des facilitateurs qui s'appuient sur le *procédé* décliné en fiche, livret, guide et abrégé sur le CEP. Le *programme* de travail et budget annuel (PTBA) de l'institution intègre le CEP dans les activités des Conseillers agricoles et ruraux qui supervisent en qualité de maîtres-formateurs et animent en tant que facilitateurs chacun une *parcelle* qui est soit un CEP d'expérimentation soit un CEP de démonstration. Ce sont les 5.P du CEP dans le Conseil agricole et rural.
- Dans la Formation Agricole et Rurale, les Écoles, Lycées, Instituts et Universités d'Agronomie et Vétérinaire réservent et dédient une partie de leurs fermes pédagogiques/applicatives qu'elles utilisent en CEP à la fois comme outil didactique (*formation illustrative et démonstrative des élèves et étudiants*) et comme intrant pédagogique (*recherche méthodologique sur la pédagogie et l'andragogie des enseignements et apprentissages agricoles*).
- Concernant la Recherche Agricole et Agroalimentaire, les Instituts et Facultés Universitaires s'impliquent en faisant du CEP un objet de recherche (*support d'un dispositif expérimental animal ou végétal*) et un sujet de recherche (*questionnement sur la problématique/thématique et l'enjeu/défi du champ-école*).
- Le financement des CEP installés et animés par le continuum RFCar est assuré par un Fonds dédié aux services agricoles qui en fait un critère d'accès (éligibilité des prestataires et recevabilité de leurs requêtes), ou qui accorde des dons/subventions contractuel(le)s de financement compétitif ou commandité de projets de promotion du CEP. Ce financement prend aussi en charge la mise en place du corpus juridique (*acte législatif et réglementaire*) ainsi que les frais d'appui au fonctionnement du cadre institutionnel du CEP comprenant des Points focaux au sein de Cellules/Comités CEP. En sus, ce Fonds finance la veille stratégique sur les CEP qui s'effectue par le biais de Plateforme/Observatoire/Réseau CEP, d'un Groupement d'intérêt scientifique CEP, Think tank CEP ou Foire CEP...



(Source : Simon Ndène, 2020)

Sous les auspices de la FAO, il est recommandé la tenue d'un atelier de partage et de consolidation des propositions (i) d'intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole et rural via l'ANCAR et (ii) d'internalisation de l'approche CEP dans la Recherche et la Formation agricole via le FNDASP.

L'on préconise de formuler un « **Programme d'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum Recherche – Formation – Conseil agricole et rural** » d'une durée de 10 ans avec : (i) une Composante 1 : Gouvernance de l'écosystème habitant des CEP, (ii) une Composante 2 : Performance de l'ingénierie de la formation des CEP et (iii) une Composante 3 : Coordination technique et fiduciaire du Programme. Grâce à un ciblage social et territorial, un tel programme adresse comme indicateurs : (i) 250 000 apprenants paysans, pasteurs et pêcheurs à toucher, (ii) 25 000 Relais-Animateurs à certifier (30% de femmes), (iii) 10 000 Facilitateurs à breveter (40% de femmes), (iii) 500 Maîtres-formateurs à habilitier, (v) 10 000 Champs-Écoles (7000 CEP et 3000 CEAP), répartis comme suit : 250 CEP dans/par les Universités et Institutions de Recherche, 500 CEP dans/par les 100 EFAR, 3 250 CEP dans/ par les Prestataires publics et privés de Conseil agricole et rural et 6 000 CEP dans/par les Plateformes paysannes et OP faitières.

4.5. Condition sine qua non : réseautage de praticiens, formateurs et facilitateurs, en CEP pour la gouvernance et la performance d'une économie de la connaissance

Premièrement, former une masse critique de personnel dédié au CEP par le biais de l'Académie Numérique de la FAO, les Instituts CEP agréés, le Réseau de Maîtres-formateurs pour des formations certifiantes et diplômantes accréditées.

Niveau	Statut	Conditions de recrutement	Durée de formation	Diplôme décerné
1	Animateur-Relais CEP	Au moins Brevet de fin d'études	6 mois (cycle biologique végétal ou animal)	Certificat CEP
2	Facilitateur CEP	Au moins Baccalauréat général et professionnel + Certificat CEP + 1 année d'expérience	12 mois (1 année)	Brevet CEP
3	Maître-formateur CEP	Au moins Bac+3 (BTS/Licence) + Brevet CEP + 2 années d'expérience	24 mois (2 années)	Master CEP
4	Superviseur CEP	Au moins Bac + 5... Ingénieur en Agronomie ou Docteur Vétérinaire + Master CEP + 3 années d'expérience	36 mois (3 années)	Inspecteur CEP

Comme le dit **Diéry CISSÉ, Facilitateur CEP** dans la Commune de Kayemor (région de Kaolack) « *il faut mettre à l'échelle le CEP en faisant plus d'inclusion des jeunes comme animateurs-relais ou facilitateurs selon leur niveau* ».

Deuxièmement, tisser la toile de praticiens agréés via la mise en place de Réseau/Observatoire/Plateforme formel(le) au niveau national, régional, continental et mondial dotés de textes statutaires et réglementaires. Pour cela, faire l'habillage juridique et légistique du consensus par formalisation du(de/la) Réseau/Observatoire/Plateforme CEP.

Exemple d'un Projet d'arrêté relatif à un(e) Plateforme/Observatoire/Réseau CEP

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

N°.../.../... MAER
Dakar, le

ANALYSE : *Projet d'Arrêté portant création et fixant les règles de fonctionnement et d'organisation de Plateforme/Observatoire/Réseau CEP*

VU la Constitution ;

VU la loi n° 2004-16 du 04 juin 2004 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale ;

VU le décret n° 2007-1146 du 04 octobre 2007 portant organisation et fonctionnement du Fonds national de Développement Agro-Sylvo-Pastoral ;

VU le décret n° 2020-2098 du 1er novembre 2020 portant nomination des ministres et secrétaires d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2020-2100 du 1er novembre 2020 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères ;

VU le décret n° 2020-2203 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural ;

VU le décret n° 2022-1172 du 26 mai 2022 fixant la composition du Gouvernement ;

ARRÊTE :

Article premier.- Il est créé Plateforme/Observatoire/Réseau du Champ-École de Producteur, dénommé PlaCEP/OCEP/RéCEP, placé(e) auprès du Ministère chargé de l'Agriculture.

Article 2.- PlaCEP/OCEP/RéCEP est un cadre collaboratif et consultatif comprenant deux organes : le Conseil d'orientation et le Secrétariat exécutif.

Article 3.- Conseil d'orientation PlaCEP/OCEP/RéCEP

Le Conseil d'orientation, organe délibérant, comprend les membres avec voix délibérative ci-après :

- le Représentant du Ministre chargé de l'Agriculture (*Président*) ;
- les représentants des ministères chargés des Finances, de l'Élevage, de la Pêche, de l'Environnement ;
- les représentants de la FAO, du FIDA et du PAM.

Le Directeur du Fonds des services agricoles est membre avec voix consultative et assure le secrétariat des sessions du Conseil.

La mission du Conseil d'orientation est de définir la stratégie de gouvernance et performance des CEP et veiller sur sa mise en œuvre.

Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du Président, par courrier ; et en cas de besoin.

Article 4.- Comité technique PlaCEP/OCEP/RéCEP

Le Comité technique est composé de :

- le représentant du Fonds des services agricoles, (Coordinateur),
- les représentants des institutions du RFCar (rapporteur)

Sa mission, relativement au CEP, est : (i) la collecte et le partage d'information, (ii) la capitalisation et gestion des connaissances, (iii) la veille scientifique et l'analyse prospective et, (iv) la planification, le suivi et l'évaluation.

Il se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Coordinateur, par courrier ; et en cas de besoin.

Article 4.- Financement

Le Fonds des services agricoles est le guichet financier de PlaCEP/OCEP/RéCEP.

Article 5.- Le Ministre chargé de l'Agriculture procède à l'exécution du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera.

Le Ministre chargé de l'Agriculture

Troisièmement, s'assurer du fonctionnement régulier de ces Réseaux avec un plan stratégique décliné en programme opérationnel, à son tour traduit en plan de travail et budget annuel (PTBA). Chaque Réseau National, se dotera d'une stratégie de levée de fonds pour le financement de ses activités qui participent à l'économie de la connaissance du capital humain rural. Le Réseau National, chargé de la supervision et du suivi-évaluation, est décliné dans chaque zone agroécologique en Cellule qui se charge de veiller au dynamisme, au fonctionnement régulier et assidu des CEP.

5. PERSPECTIVE D'ARGUMENTATION POUR INSTITUTIONNALISER L'APPROCHE CEP

Cette étude de capitalisation montre le CEP est (i) un pertinent véhicule de renforcement des capacités et de montée en compétences des Producteurs par le biais d'enseignements pratiques et illustratifs et d'apprentissages didactiques et démonstratifs, (ii) une foire d'échanges d'innovations et de bonnes pratiques, d'expertises et d'expériences, (iii) un laboratoire de gouvernance de compromis dynamiques dans le système d'innovation agroalimentaire et agricole et entre acteurs du continuum Recherche – Formation – Conseil agricole et rural, (iv) un levier de mobilisation de ressources financières, internes et pérennes, grâce aux retombées des activités productives, transformatives et lucratives qui y sont menées par les Producteurs. Donc, institutionnaliser l'approche CEP dans le RFCar revient à faciliter la participation et la responsabilisation, l'appropriation et l'autonomisation des OP et Producteurs dans le marketing social et l'ingénierie pédagogique. D'autant plus que l'approche CEP est participative, itérative et inclusive tout en favorisant la fertilisation croisée des savoirs et avoirs, expertises et expériences entre Producteur, Chercheur, Formateur, Conseiller et Personne-ressource Experte. Dans ce sillage, l'institutionnalisation de l'approche CEP est un processus qui passe d'abord par l'intégration du CEP au corps sociologique ou son appropriation, puis l'incorporation du CEP dans un dispositif technique ou son harmonisation, ensuite l'intériorisation du CEP au cadre politique ou sa formalisation, enfin l'internalisation du CEP dans le corpus juridique ou sa normalisation. Ainsi, le CEP s'inscrit dans une Économie de la connaissance qui favorise la montée en compétences du capital humain des OP et du continuum RFCar, la structuration et formalisation des métiers et emplois de l'Agriculture (sensu lato) et la professionnalisation des acteurs ruraux.

Cette capitalisation contribue à co-construire et soutenir l'argumentaire de plaidoyer, instituant et impliquant, pour inscrire l'approche CEP dans l'agenda de dialogue politique entre l'État (dont le RFCar), les OP et la FAO. Dès lors, l'institutionnalisation de l'approche CEP est à considérer comme un pivot du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO en faisant la promotion des « quatre améliorations » : ***améliorer la production, améliorer la nutrition, améliorer l'environnement et améliorer les conditions de vie en ne laissant personne de côté*** afin de disposer de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus efficaces, plus résilients et plus durables. Cette approche CEP contribue au marketing du « *produire plus avec moins* » en alignement aux Objectifs de Développement Durable dont les (ODD) 1 (pas de pauvreté), 2 (faim «zéro») et 10 (inégalités réduites) grâce à la promotion d'une ingénierie sociale et au développement d'une économie de la connaissance pour une agriculture durable.

Argumentaire pour l'inscription du CEP dans l'agenda du dialogue entre Etat, OP et FAO

Au regard de son historicité technique, de son acceptabilité sociologique, de sa pertinence méthodologique, de son adoptabilité pédagogique, de sa plasticité agroécologique, de sa potentialité juridique et de son agilité stratégique, l'approche Champ École de Producteurs (CEP) mérite de se voir attacher une attention particulière dans l'agenda du dialogue politique et coopératif entre l'État, les Organisations professionnelles agricoles et les Partenaires techniques et financiers, dont la FAO en Chef de file. D'autant plus que, l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum Recherche – Formation - Conseil agricole et rural (RFCar) s'inscrit dans une Économie de la connaissance en vue de contribuer à (i) une transformation structurelle de systèmes alimentaires durables, (ii) une montée en compétences, en savoir et en savoir-faire du capital humain de la ruralité, (iii) une gouvernance éthique et équitable des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques des États-Nations.

6. RECOMMANDATIONS

De cette étude, il ressort les recommandations suivantes

Recommandations au Ministère chargé de l'Agriculture :

- Intégrer l'approche CEP dans la politique agricole (sensu lato) du Sénégal et la décliner dans les lettres de politiques sectorielles de développement de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, de la Foresterie... ainsi que dans les programmes de ces ministères du secteur rural conformément à l'approche Budget-programme
- Mettre en place une Entité de Coordination telle qu'une Plateforme CEP, ou un Observatoire CEP, ou bien un Réseau National CEP pour une coordination intersectorielle, interdisciplinaire et inter-institutionnelle ainsi que le pilotage d'un dispositif de « Mesure-Rapportage-Vérification (MRV) »
- Co-construire une stratégie nationale pour l'institutionnalisation de l'approche CEP dans les Institutions de Recherche et les EFAR (écoles, centres, instituts, universités), en partenariat avec OPA et Exploitations agricoles
- Vulgariser l'arrêté ministériel pris pour l'intégration du CEP dans le dispositif du Conseil agricole et rural, et élargir cet arrêté au système de Recherche et de Formations agricoles et rurales
- Formuler un « *Programme d'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum Recherche – Formation – Conseil agricole et rural* » d'une durée de 10 ans avec : (i) une Composante 1 : Gouvernance de l'écosystème habilitant des CEP, (ii) une Composante 2 : Performance de l'ingénierie de la formation des CEP et (iii) une Composante 3 : Coordination technique et fiduciaire du Programme. Grâce à un ciblage social et territorial, un tel programme adresse comme indicateurs : (i) 250 000 apprenants paysans, pasteurs et pêcheurs à toucher, (ii) 25 000 Relais-Animateurs à certifier (30% de femmes), (iii) 10 000 Facilitateurs à breveter (40% de femmes), (iii) 500 Maîtres-formateurs à habiliter, (v) 10 000 Champs-Écoles (7000 CEP et 3000 CEAP), répartis comme suit : 250 CEP dans/par les Universités et Institutions de Recherche, 500 CEP dans/par les 100 EFAR, 3 250 CEP dans/ par les Prestataires publics et privés de Conseil agricole et rural et 6 000 CEP dans/par les Plateformes paysannes et OP faitières.

Recommandations au dispositif « Recherche – Formation – Conseil agricole et rural (RFCar) »

- Renforcer l'appropriation, l'internalisation et la responsabilisation des OPA dans le processus d'institutionnalisation de l'approche CEP, notamment dans la mise en place, l'animation, le suivi et la capitalisation des CEP
- Inscrire l'approche CEP dans (i) l'économie de la connaissance pour un capital humain capable de piloter la transformation structurelle de l'Agriculture, (ii) l'intelligence économique pour l'optimisation des décisions des producteurs et la maximisation des revenus de leurs exploitations.
- Institutionnaliser l'approche CEP dans le continuum RFCar, par les acteurs dédiés à chaque phase du processus, selon une démarche stratégique et synergique de professionnalisation et pérennisation de l'arrimage opérationnel du CEP, du pilotage stratégique du CEP, de l'ancrage institutionnel du CEP, et du portage politique du CEP
- Adopter l'approche CEP dans les 5P (*procédures, personnel, procédé, programme et parcelle*) des Institutions du RFCar, en particulier l'ANCAR, l'ISRA, le BFPA...
- Appuyer le fonctionnement régulier de Plateforme CEP/Observatoire CEP/Réseaux dotés de plan stratégique (incluant la levée de fonds pour leur autonomie) décliné en programme opérationnel.

Recommandations à la FAO

- Accompagner l'institutionnalisation de l'approche CEP dans l'agenda de dialogue politique entre l'Etat et les Organisations Professionnelles agricoles, les partenaires d'appui à sa politique agricole dont la FAO en chef de file
- Former une masse critique de personnel dédié au CEP via l'Académie Numérique de la FAO, des Instituts CEP agréés, des Réseaux de Maîtres-formateurs pour des formations certifiantes et diplômantes accréditées.
- Appuyer le réseautage de praticiens agréés CEP via des Réseaux/Observatoires/Plateformes formel(le)s au niveau national, régional, continental et mondial dotés de textes statutaires et règlementaires. Le cas échéant, faire l'habillage juridique et légistique du consensus par formalisation du(de/la) Réseau/Observatoire/Plateforme CEP
- Appuyer la tenue d'un atelier de consolidation de (i) l'intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole et rural via l'ANCAR et (ii) l'internalisation de l'approche CEP dans la Recherche et Formation agricole via le FNDASP
- Promouvoir au sein du FNDASP le financement de l'approche CEP comme pivot du triangle de la connaissance (*RFCar*) au cœur duquel sont les Producteurs et OP pour un dialogue des savoirs, empiriques et scientifiques.
- Faciliter l'organisation d'un voyage d'études de benchmark des expériences du Burundi, du Niger et du Mali en matière d'institutionnalisation de l'approche ; et réseauter ces pays en matière d'institutionnalisation du CEP
- Appuyer l'Etat du Sénégal dans le renforcement, la mise à l'échelle et l'élargissement de l'approche CEP au niveau national par le financement du « *Programme d'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum Recherche – Formation – Conseil agricole et rural* ».

RÉSUMÉ

L'Etat du Sénégal bénéficie depuis l'année 2000 de l'assistance technique et d'appuis de la FAO relativement à la promotion et au développement de l'approche Champs-Écoles Producteurs (CEP) au niveau des OPA, du dispositif d'appui, de conseil et de formation. Dans ce sillage, l'ANCAR et le FNDASP ont bénéficié de financement pour respectivement (i) l'intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole et rural, et (ii) l'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Recherche et la Formation agricoles et rurales.

Cette institutionnalisation de l'approche CEP au Sénégal, notamment dans le cadre du projet « *Résilience Climatique* », a eu entre autres acquis (i) la prise d'un arrêté ministériel y afférent pour son internalisation dans le conseil agricole et rural, (ii) l'existence d'un Réseau National des Maîtres-formateurs en CEP, (iii) l'appui à l'installation et à l'animation de 560 CEP, dont 410 CEP et 150 CEAP, (iv) la formation de 12 576 agriculteurs et agro-pasteurs dont 58% de femmes et de 523 facilitateurs de CEP et CEAP et (iii) le recyclage de 116 maîtres-formateurs CEP, (iii) le financement par le FNDASP du démarrage du processus d'institutionnalisation dans la Recherche et la Formations agricoles et rurales, dont l'ISRA et le BFPA.

Toutefois, force est de constater que le défi de l'institutionnalisation de l'approche CEP dans le continuum RFCar demeure si l'on considère que cette approche CEP se veut un processus d'ingénierie de la formation à centralité humaine et sociale pour améliorer les comportements, connaissances et compétences du Producteur en vue de son mieux-être. D'autant plus que l'institutionnalisation de l'approche CEP est une dynamique participative et itérative d'intégration, de manière formelle et pérenne, du CEP dans les personnels, politiques, procédures, pratiques et partenariats des Acteurs du RFCar sur la base d'arrangements collaboratifs et d'engagements contractuels.

Dès lors, institutionnaliser l'approche CEP dans le continuum RFCar exige (i) la co-construction d'un espace de dialogue politique entre l'Etat et les OPA et les partenaires techniques dont la FAO, (ii) l'intégration du CEP dans le cadre politique, stratégique et programmatique de l'Agriculture (sensu lato), (iii) le renforcement de l'appropriation du CEP par les OPA, son internalisation dans les 5P (*procédures, personnel, procédé, programme et parcelle*) des Institutions du RFCar dont l'ANCAR, l'ISRA et le BFPA, la professionnalisation et l'autonomisation de Plateformes/Observatoires/Réseaux de CEP, (iv) le financement autonome et pérenne de l'approche CEP via un guichet tel que le FNDASP, (v) la fertilisation croisée d'expertises et expériences entre pays déjà engagés dans l'institutionnalisation de l'approche CEP à l'instar du Burundi, du Niger, du Mali, du Sénégal.

Alors, y aiderait l'organisation avec l'appui de la FAO d'un atelier d'évaluation et de consolidation des premiers acquis de l'institutionnalisation de l'approche dans le RFCar, au niveau de l'ANCAR et du FNDASP, en vue de se projeter dans la formulation d'un programme dédié à l'institutionnalisation du CEP dans le continuum RFCar. In fine, au regard du consensus sur la pertinence avérée et la plus-value attendue de l'institutionnalisation de l'approche CEP, l'ambition du Sénégal de souveraineté alimentaire intégrée à une économie de la connaissance en faveur de son capital humain trouve un terreau fertile dans son partenariat avec la FAO qui en est le véhicule institutionnel et le vecteur technique au plan mondial afin de promouvoir les « quatre améliorations » : améliorer la production, améliorer la nutrition, améliorer l'environnement et améliorer les conditions de vie en ne laissant personne de côté afin de disposer de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus efficaces, plus résilients et plus durables.

Annexes

Annexe 1 : Feuille de route de collecte des informations

LIVRABLE 1 : FEUILLE DE ROUTE POUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS

Sous la supervision générale de l'Assistant au Représentant de la FAO au Sénégal, Chargé de Programme (Dr Makhfousse SARR) et de NSPCD de la Division NSP (M. Stefano MONDOVI), le consultant (« Expert en CEP et institutionnalisation », M. Simon NDENE) sera chargé des tâches suivantes.

Livrable attendu	Échéance	Commande de travail telle que stipulée par les Termes de référence de l'étude (données et informations à collecter)	Institutions / Personnes ressources (sources et dépositaires des données et informations)	Méthodes et Outils de collecte des données et informations
Livrable 1 : Feuille de route pour la collecte des informations	25 juillet 2022	« Recueillir les informations et la documentation nécessaire afin de capitaliser l'expérience CEP selon les 3 lignes directrices (forces et faiblesses de l'expérience CEP au Sénégal : intégration de l'approche CEP dans le dispositif de recherche, formation et conseil agricole). Le consultant fera la collecte de données à travers des interviews aux équipes des projets et aux fonctionnaires des institutions locales impliqués. L'expérience CEP au Sénégal devra comprendre les interactions avec les Organisations des Producteurs et les Groupements Paysans, la formation et le réseautage des facilitateurs, et l'utilisation des infrastructures de base (eau, matériel agricole, sol) ».	Équipes des projets CEP (FAO/GIPD/Résilience climatique, IED Afrique, DPV, CERES Locustox, ENDA Promat, ANCAR, FNDASP...) Fonctionnaires des institutions locales impliqués dans le CEP Organisations des Producteurs et les Groupements Paysans des CEP Maîtres-formateurs CEP Facilitateurs CEP Usagers des infrastructures de base (eau, matériel agricole, sol) de CEP	Réunion avec la FAO pour le partage des FdR, le cadrage et l'orientation sur le travail à faire Revue documentaire (rapports, études, bibliographie et webographie sur le CEP...) Interviews semi-structurées et/ou Focus groups sur la base de guide d'entretien Matrice de recueil des données et informations
Livrable 2 : Note de capitalisation	31 juillet 2022	« Rédiger une note de capitalisation, à adresser aux décideurs politiques, aux bailleurs de fonds et aux praticiens du CEP au niveau national (Réseau National des Facilitateurs de champs écoles au Sénégal (RNBSF), ANCAR, ONG, Fédération de Producteurs, etc.) ».	Décideurs politiques (MAER, MEPA) Réseau CEP en Afrique de l'Ouest et du Centre (R-CEP-AOC) Bailleurs de fonds (FIDA, PAM, BM, UE, BAD, ENABEL...) Praticiens du CEP au niveau national (experts en CEP de FAO / ANACIM / CSE / BFPA)	Réunion (14 juillet 2022) avec la FAO sur la Capitalisation de (i) Club Dimitra, (ii) Guichet Résilience, (iii) CEP (Lien Zoom : https://fao.zoom.us/j/99971981774 ID de réunion : 999 7198 1774 Code secret : 34337327) Webinaire (19 juillet 2022) sur l'institutionnalisation des Champs Ecoles Producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre (lien Zoom : https://fao.zoom.us/j/91207146520 Mot de passe : 22448418) Données et statistiques, chiffrage Interviews semi-structurées Focus groups Observation participante
Livrable attendu	Échéance	Commande de travail telle que stipulée par les Termes de référence de l'étude (données et informations à collecter)	Institutions / Personnes ressources (sources et dépositaires des données et informations)	Méthodes et Outils de collecte des données et informations
			ISRA... facilitateurs et animateurs de CEP, apprenant(e)s de CEP... Réseau National des Facilitateurs de champs écoles au Sénégal (RNFS) & Réseau CEP en Afrique de l'Ouest et du Centre (R-CEP-AOC) ANCAR (DG, SG, DZ, CAR) ONG (AVSF, WV, CRS, Caritas...) Fédération de Producteurs (cf. projet résilience climatique) Superviseurs FAO : Dr Makhfousse Sarr et Stefano Mondovi	Matrice et grille d'analyse de contenus : - portage politique - ancrage institutionnel - pilotage stratégique - arrimage opérationnel Acte réglementaire Témoignage Citation Portrait et récit Argumentation de plaidoyer
		Synthèse des défis et meilleures pratiques et expériences de CEP (Projets de CEP conduits au Sénégal)	Dr Makhfousse Sarr (FAO) Barka Dieng	
Livrable 3a : Proposition du rapport de capitalisation Livrable 3b : Rapport final (première version)	31 juillet 2022	« La capitalisation de l'expérience CEP sera développée selon 3 lignes directrices : a) points de forces et faiblesses de l'expérience CEP au Sénégal sur la base de la mise en œuvre des derniers projets (capitalisation CEP selon la ligne directrice 1) b) l'intégration de l'approche CEP dans le conseil agricole auprès de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) (capitalisation CEP selon la ligne directrice 2) c) processus d'institutionnalisation de l'approche CEP auprès du FNDASP, en termes de concertation et dialogue entre la recherche, la formation et la capacité de rendre opérationnels (du point de vue logistique et financière) initiatives de développement agrosylvopastorale (capitalisation CEP selon la ligne directrice 3)	Réunion Zoom du 14 juillet 2022 (Dr Makhfousse Sarr, Dr Ndiobo Diène, Dr Malick Faye, Dr Allison Loconto, Cheikh Sadibou Pène, Mouhamadou Abdoulaye, Simon Ndène) Dr Makhfousse Sarr, Chef Projet GIPD Dr Malick Faye, expert Elevage Mariama Dramé, DG/Ancar Dr Ousmane Fall, SG/Ancar Ndiakou Séye, Consultant Dr Astou Diao Camara, ISRA/BAME Dr Moustapha Guéye, ISRA Souleymane Sarr, BFPA	Réunion de revue et partage des Termes de références de l'étude de capitalisation sur l'institutionnalisation de l'approche CEP dans la recherche, la formation et le conseil agricole Analyse SWOT Matrice PESTEL Rapport TCP/Facility entre FAO & ANCAR (Consultant Ndiakou SEYE) Rapports « Projet Intégration de l'information climatique... » Rapports « Guichet Résilience climatique » du FNDASP Rapport sur « Institutionnalisation CEP dans la Recherche » de l'ISRA Rapport sur « Institutionnalisation CEP dans la Formation » du BFPA
Livrable attendu	Échéance	Commande de travail telle que stipulée par les Termes de référence de l'étude (données et informations à collecter)	Institutions / Personnes ressources (sources et dépositaires des données et informations)	Méthodes et Outils de collecte des données et informations
Livrable 3a : Proposition du rapport de capitalisation Livrable 3b : Rapport final (première version) & Livrable 3b : Rapport final (première version)	31 juillet 2022	Entre les principales caractéristiques de l'institutionnalisation de l'approche CEP à considérer dans cette étude les suivantes seront prises en compte : a) Incorporation dans les politiques gouvernementales b) Intégration du CEP dans le milieu universitaire c) Disponibilité de ressources humaines et ressources financières et des rôles d) Dispositions et mécanismes institutionnel(le)s établis pour l'application systématique de l'approche e) Individuation des individus, organisations et acteurs politiques engagés f) Groupes CEP autonomes dans lequel la culture de l'apprentissage devient la "norme" g) Réseaux CEP fonctionnels et plateformes de partage et apprentissage h) Elaboration de directives CEP et des normes pour le processus de Suivi & Évaluation	Superviseurs FAO : Dr Makhfousse Sarr et Stefano Mondovi MAER : MEPA : MEDD : MPEM : MFB : UCAID : Pr Kandjioura NOBA (ISAE) et Pr Karamokho DIARRA UGB : Pr Pape Mialaké Diédhiou UIDT : Pr Ibrahim Diédhiou et Pr Saliou Ndiaye UADB : Pr El hadji Faye et Dr Abdou Khadre Fall USSEIN : Pr Oumar Thiaw IASZ : Pr Mouhammad Chaharabil FAO PTF (FIDA, PAM, BM, UE, Enabel, BAD...) SNRASP, SNFAR et SNCASP FNDASP OPA Administration territoriale Collectivités territoriales IED Afrique (Agents et Acteurs-clients) Projet Résilience climatique RNFS ASN DAPSA, CEP des Ministères...	Revue, analyse et synthèse documentaires Interview semi-structurées (ISS) Focus group Atelier (présentiel et/ou virtuel) Exploitation, traitement et analyse de contenus Rédaction du rapport provisoire Atelier de restitution, partage et (pré)validation provisoire du Rapport
Livrable 4 : Rapport final (deuxième version)	20 août 2022	« Rédiger un rapport/document final de capitalisation, clair et concis, selon les instructions et feedback reçus par les superviseurs. Le rapport ne devra pas dépasser les 15 pages. »	Superviseurs FAO : Dr Makhfousse Sarr et Stefano Mondovi	Intégration des avis et observations, commentaires et amendements sur le Rapport provisoire Rédaction et contrôle qualité de la version finale du Rapport

Annexe 2 : Personnes interviewées

Experts FAO

- Dr Makhfousse Sarr, Assistant au Représentant de la FAO au Sénégal ; 77 555 73 55
- Stefano Mondovi, NSP, FAO – Rome : stefano.mondovi@fao.org
- Dr Ndiobo Diène, Agronome Expert Politique et Institution ; 77 796 67 80
- Dr Malick Faye, Vétérinaire Expert Elevage et Pastoralisme ; 77 639 38 48
- Cheikh Sadibou Pène, Expert Agronome ; 77 557 46 76
- Dr Allison Loconto, Sociologue Experte : allison-marie.loconto@inrae.fr

Producteurs (OP)

- Aïssatou Pathé Diallo, Apprenante CEP, Oudalaye ; 77 435 56 48
- Thiaby Sow, OP Les Amazones, Commune de Barkedji ; 77 527 25 13
- Illa Diallo, animateur-Relais du FNPC, Commune de Koussanar ; 77 251 64 81
- Mourtalla Ndiaye, animateur-Relais CEP, Darou Nahim, Danedji, Commune de Thiel ; 77 738 01 11
- Apprenante CEP de la Commune de Sagna (anonymat)

Maîtres-formateurs CEP (RNFS)

- Modou Fatma Mbow, Chargé Formation et Information ; 77 564 20 22
- Seydou BA, Membre du Réseau ; 77 564 70 81

Facilitateurs CEP

- Ousmane Ndiaye, Commune de Yang Yang ; 77 534 81 47
- Diéry Cissé, Commune de Kayemor ; 77 216 52 28
- Abdoulaye Diène, Conseiller agricole, Commune de Ngoye ; 77 559 36 30
- Sadio Dème, Conseiller agricole, Commune de Thiel ; 77 797 79 45

Chercheurs

- Pr Karamokho DIARRA, Enseignant-Chercheur UCAD et CERFA, 77 653 77 81
- Pr Mouhammad Chaharabil, Enseignant-Chercheur UASZ, 77 532 01 07
- Dr Moustapha Guèye, Ingénieur Agronome – Chercheur ISRA, 77 617 55 27
- Dr Tamsir Mbaye, Directeur ISRA/CNRF, 77 560 76 65
- Dr Astou Diao Camara, Directrice ISRA/Bame, 77 728 02 79

Partenaires

- Jean Charles FAYE, Directeur Exécutif FNDASP ; 77 740 83 13
- Souleymane Sarr, ex-Chef du BFPA ; 77 614 12 92
- Dr Momar Talla SECK, Directeur Général ISRA ; 77 559 30 36
- Mariama DRAMÉ, Directrice Générale ANCAR ; 78 637 14 68
- Atoumane KANE, Coordinateur des Programmes Nord, ONG AVSF ; 77 460 89 87

Annexe 3 : Ressources documentaires consultées

• Bibliographie

- Abdoulaye Alhassane Mouhamadoune, 2022.** Rapport de Capitalisation de l'expérience du Guichet « Résilience climatique » du FNDASP.
- ANCAR, 2019.** Rapport de stratégie d'intégration de l'approche champs-écoles des producteurs (CEP) dans le dispositif de conseil agricole et rural au Sénégal. Projet de coopération technique (TCP) - Facility sur 'L'institutionnalisation des Champs - Ecoles des Producteurs (CEP) comme outil de Conseil Agricole et Rural'. TCP / SEN / 3705 / C2
- BFPA, 2021.** Rapport sur l'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Formation Agricole et Rurale
- Didier Sabine, 2010.** La capitalisation d'expérience au service de la solidarité internationale. Diplôme privé d'études supérieures. Action Internationale Associative et Coopération Décentralisée. IRIS, Institut de Relations Internationales et Stratégiques.
- FAO, 2021.** Rapport d'évaluation finale du projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agropastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs-écoles paysans ». Symbole du projet : GCP/SEN/065/LDF FEM ID:5503. FAO, Bureau de l'Évaluation, Rome.
- FAO, 2017a.** Champs écoles des producteurs : document d'orientation. Planifier des programmes de qualité.
- FAO, 2017b.** Rapport de l'atelier régional sur les Champs-Écoles des Producteurs (CEP) en Afrique de l'Ouest et du Centre. Hôtel Le Ndiambour de Dakar, du 11 au 17 décembre 2017.
- FAO, 2014a.** Champs Écoles Paysans : Pratiques-clés pour les praticiens de la RRC
- FAO, 2014b.** Conduire des Champs-Écoles des Producteurs : Guide du facilitateur
- FIDA, 2022.** Capitalisation Champs-Écoles Paysans : Action collective, auto-organisation et rôle des organisations paysannes dans la mise à échelle et l'institutionnalisation des champs écoles paysans
- Friis-Hansen, E. & D. Duveskog (2011)** The Empowerment Route to Well-being: An Analysis of Farmer Field Schools in East Africa. World Development. Volume 40, Issue 2, Pp. 414-427
- FRAO-FIDA, 2009.** Capitalisation et valorisation des expériences des projets et programmes de développement.
- Grégoire Ngalamulume Tshiebue, 2010.** L'approche Champ-École Paysanne (CEP): une méthode de recherche-action impliquant davantage les producteurs ruraux dans la maîtrise et l'amélioration de leur système de production. l'exemple des cep du Kasai occidental/R.D. Congo. ISDA 2010, juin 2010, Montpellier, France. 10 p. hal-00510547
- Handicap International, 2014.** Mener une capitalisation d'expérience. Guide méthodologique.
- ISRA, 2021.** Rapport sur l'institutionnalisation de l'approche CEP dans la Recherche
- Jonfa, E. & Waters-Bayer, A. 2005.** Unlocking Farmers' Potential. Institutionalising farmer participatory research and extension in Southern Ethiopia. Project Experience Series, No. 2.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Burundi, 2015.** Stratégie d'harmonisation de l'approche Champ-École Producteur (CEP) au Burundi.
- Ndène Simon, 2020.** Mémento du Conseil agricole et rural : préceptes, processus-métiers et praxis. 550 pages.
- Pierre de Zutter, 1994.** Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital, réflexion sur la capitalisation de l'expérience. FPH, Fondation Charles Léopold Mayer pour les progrès de l'homme, FPh, série Dossier pour un débat, n° 35.
- Pontius, J., Dilts, R. and Bartlett, A., 2002.** From Farmer Field School to Community IPM. Ten Years of IPM Training in Asia. FAO Community IPM Program, Jakarta.

• Webographie

- <http://www.fao.org>
- <http://www.fao.org/farmer-field-schools>
- <http://www.lalanguefrancaise.com>
- <https://ancar.gouv.sn/agriculture-ancar-vers-lintegration-de-lapproche-champ-ecole-producteurs-cep-dans-le-dispositif-du-cars/>
- <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=843> (Académie Numérique de la FAO)
- <https://www.cnrtl.fr/> (Centre national de ressources textuelles et lexicales)
- <https://www.larousse.fr/> (dictionnaire Le Larousse en ligne)
- <https://www.lerobert.com> (dictionnaire Le Robert en ligne)
- <http://www.universalis.fr>

